

ALGÉRIE-RUSSIE:

Le haut niveau des relations bilatérales salué

P. 24

ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Medelci évoque avec l'ambassadeur d'Espagne la promotion des relations bilatérales

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Les hommes d'affaires des deux pays œuvrent à un partenariat gagnant-gagnant

P. 4

FMI-ALGÉRIE

Le PIB nominal s'établirait à plus de 188 mds de dollars en 2018, selon le FMI

P. 4

AFRIQUE

L'Algérie prend part à la session extraordinaire de la Conférence de l'UA à Addis-Abeba

P. 24

REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE PALERME SUR LA LIBYE :

Ouyahia expose l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale

► Appel au soutien du processus onusien en Libye

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a pris part hier à Palerme en Italie à la réunion restreinte précédant la Conférence de Palerme sur la Libye, a exposé l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et du vivre ensemble. Rappelant la lutte algérienne contre le terrorisme durant la tragédie nationale, M. Ouyahia a souligné que «l'Algérie, qui a vécu une décennie terrible, a pu se relever grâce aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale, menées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

P. 5



M. BEDOUI
L'A ANNONCÉ :

« Capitaliser les efforts de l'Etat au profit du secteur de la santé »

P. 6

FINANCES

Raouya : «Une étude en cours pour orienter les subventions et indemniser les catégories vulnérables »

P. 7

MÉTRO D'ALGER : INAUGURATION DE 2 NOUVELLES STATIONS

Zaalane : «Une grande part des études de réalisation des futures extensions livrées»

P. 3

SANTÉ

DIABÈTE :

Plus de 5.500 nouveaux cas à Alger durant les 9 premiers mois de 2018

P. 11

F OOTBALL

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5^e JOURNÉE/GR. D) :

Belmadi : «Le match contre le Togo sera difficile»

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Djamel Belmadi, a indiqué hier que la rencontre contre le Togo du 18 novembre au stade communal de Lomé s'annonce difficile face à un adversaire qui s'est totalement relancé dans la course à la qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football.

P. 22

COMMERCE

M. Djellab préside une réunion sur le bilan des activités de contrôle durant les 10 premiers mois 2018

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉES

Trois (03) narcotrafiquants arrêtés à Bechar en possession de plus de 22 kg de kif traité

P. 24

CET APRÈS-MIDI À L'INESG

Table ronde sur «L'école algérienne à l'horizon 2035 : situation, enjeux et défis»

Dans le cadre de ses tables rondes thématiques, l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise cet après-midi à partir de 14, une conférence animée

par le Dr Farid Benramdane, Conseiller au ministère de l'Éducation Nationale, sur le thème: «L'école algérienne à l'horizon 2035 : situation, enjeux et défis».



Horaire des prières

Mercredi 6 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:49
Dohr	12:33
Asr	15:19
Maghreb	17:44
Isha	19:07



MOUDJAHIDINE

Zitouni le 17 novembre à Oued Souf

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 17 et 18 novembre, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Oued Souf. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture d'un séminaire sur «La guerre de libération dans la région de Oued Souf».



CE MATIN À L'AURASSI

Célébration de la Journée mondiale du diabète



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, présidera ce matin à 8h30, à l'hôtel El Aurassi, la célébration de la Journée mondiale du diabète.

CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Conférence sur les ouvrages autour de la police algérienne présentés au dernier SILA



Le Forum de la Sécurité nationale, abrite ce matin à partir de 9h, à l'École supérieure de police Ali-Touounsi de Châteauneuf, une conférence de presse consacrée aux publications sur la police algérienne au Salon international du livre d'Alger SILA-2018.

CHU DE TIZI-OUZOU

24^{es} Journées médico-chirurgicales

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise aujourd'hui et demain, les 24^{es} Journées médico-chirurgicales. Au programme, des tables rondes sur : Les défis de la biologie, les tumeurs neuro endocrines, les pathologies du sommeil, les manifestations ophtalmologiques des maladies inflammatoires, la responsabilité médicale et les lymphomes non hodgkinien agressif à grandes cellules.

ANCA

Conférence sur : «Le marché des fruits et légumes»

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30, en son siège sis cité 444 logements Saïd Hamdine (Alger), une conférence de presse sur «Le marché des fruits et légumes : Approvisionnement et prix».

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE

2^e édition du prix Cheikh Abdelkrim Dali

Sous le patronage du ministère de la Culture, la Fondation cheikh Abdelkrim Dali, organise demain jeudi 15 novembre à partir de 19h30, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la 2^e édition du prix Cheikh Abdelkrim Dali.



Météo



	Max	Min
Alger	24°	14°
Oran	25°	13°
Annaba	23°	13°
Béjaïa	23°	14°
Tamanrasset	27°	12°

SALLE IBN KHALDOUN

Projection des films Venom et Predator

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 15 novembre, la projection des films Venom (16h) et Predator (19h30) au niveau de la salle Ibn Khaldoun.



SEAAAL

Suspension de l'AEP au niveau de plusieurs communes de Tipasa

La société Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka a programmé l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance, aujourd'hui de 05h30 à 17h30. Cet arrêt, engendrera une forte perturbation qui impactera les communes de Sidi Rached, et de Tipasa (Partie haute) et une suspension totale de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes de Koléa, Fouka, Ain Tagourait, Douaouda, Chaïba, Bousmail, Bouharoune et Khemisti dans la Wilaya de Tipasa, a indiqué hier un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaa). La société rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la nuit de mercredi à jeudi. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par cette perturbation, indépendante de sa volonté. SEAAAL met à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel 1594 Fonctionnel 24h/24, 07j/7.



EPH SŒURS BEDJ DE CHLEF

Campagne de sensibilisation et d'information sur le diabète



À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, l'Établissement public hospitalier (EPH) des sœurs Bedj de Chlef, organise aujourd'hui, une campagne de sensibilisation et d'information sur cette pathologie. Au programme : L'organisation de deux points de dépistages au niveau des urgences, une journée d'information sur les services et les activités de l'EPH pour l'année 2018 ainsi qu'une action de sensibilisation à l'entrée principale de l'établissement qui comprend entre autre la projection de vidéos et l'exposition de banner et affiches sur la maladie.

LES 16 ET 17 NOVEMBRE À L'HÔTEL EL DJAZAÏR

2^e Congrès maghrébin d'oncologie

En collaboration avec l'association des médecins arabes de lutte contre le cancer, la Société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO), organise les 16 et 17 novembre à l'hôtel El Djaïzaïr, le deuxième congrès maghrébin d'oncologie et le 10^{ème} Oncology Meeting en hommage au défunt Pr Rabah Ferhat. Cette rencontre scientifique qui regroupera plus de 500 praticiens spécialistes algériens, tunisiens, marocains, libyens et mauritaniens, sera encadrée par des experts étrangers. Les thèmes retenus pour cette édition sont les cancers urologiques, thoraciques et gynécologiques. Le cancer du poulmon, de la vessie et de l'appareil digestif, le cancer colorectal et de la prostate sont les types de cancer les plus répandus chez les hommes avec un taux de 52,5%. Trois autres types de cancer sont quant à eux, plus répandus chez la femme à savoir celui de l'appareil génital (sein, utérus, col) suivi du cancer colorectal soit un taux de 68% du total des cancers chez cette catégorie. Les cancers du côlon, du poulmon et de l'utérus restent les types les plus répandus en Algérie avec un taux de 50% touchant la moyenne d'âge de 59 ans pour l'homme et 51 ans pour la femme à l'exception du cancer du sein qui touche également les femmes à partir de 40 ans.



M. BEDOUI L'A ANNONCÉ : «Capitaliser les efforts de l'Etat au profit du secteur de la santé»

Le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a insisté hier à Sidi Bel-Abbès, sur la nécessité de «capitaliser» les efforts déployés par l'Etat et de rentabiliser les réalisations dont bénéficie le secteur de la santé.

En inaugurant l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale, baptisé au nom du Docteur Boudraâ Belabbès, première étape de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le ministre a souligné que «les avancées du secteur de la santé se reflètent dans les infrastructures réalisées selon les normes internationales et dotées d'équipements les plus modernes».

Ces avancées sont également «matérialisées dans la formation de la ressource humaine et l'encadrement par des compétences dans le but d'assurer une meilleure prise en charge du malade», a ajouté le ministre, appelant à «une meilleure proximité entre les établissements de la sûreté et les citoyens et à une meilleure collaboration entre les services de police et les institutions publiques». Dans ce sens, M. Bedoui s'est félicité des efforts de coopération et de partenariat entre les établissements de santé relevant des services de la police et ceux de l'armée. «Ces derniers s'occupent de l'encadrement, de la formation et de l'accompagnement du personnel des établissements de santé relevant de la sûreté nationale et en assurant des spécialistes et des encadreurs», a rappelé le ministre.

En suivant avec attention les doléances des personnels de cet établissement de santé, le ministre a donné des instructions pour mettre des logements de fonction équipés à la disposition des personnels et des cadres de l'établissement venant d'autres wilayas. Le ministre a visité les différents services qui composent cet établissement avant de présider une cérémonie, organisée en l'honneur de retraités du corps de la sûreté nationale et de la famille du défunt moudjahid Boudraâ Bel-Abbès. L'établissement hospitalier de la sûreté nationale de Sidi Bel-Abbès compte une soixantaine de lits, destinés aux éléments de la sûreté nationale et à leurs ayants-droits. Il compte plusieurs services à l'instar de la médecine interne, de l'ophtalmologie, de la pédiatrie, de la chirurgie générale, de l'orthopédie, de la pneumologie ainsi que des laboratoires d'analyses médicales.

M. Bedoui inaugurera, au cours de cette visite de travail, le centre régional anti-cancer (CAC) puis inspectera une entreprise privée spécialisée dans la production d'aluminium, dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

Le ministre achèvera sa visite en



présidant une rencontre, au siège de la wilaya, avec les représentants de la société civile.

Impliquer les donateurs dans la réalisation de projets de développement caritatifs

Le ministre de l'intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a insisté mardi à Sidi Bel-Abbès, sur la nécessité d'impliquer les donateurs de la société civile dans la réalisation de projets de développement caritatifs notamment ceux ayant trait au secteur de la santé.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, en compagnie du Directeur général de la sûreté nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, le ministre a insisté sur le rôle que doivent jouer les investisseurs privés et les donateurs de la société civile dans la réalisation de projets de bienfaisance, créateurs de richesse et d'emplois. «Le rôle des autorités locales ne consiste pas uniquement à créer de la richesse mais aussi à accompagner, aider, faciliter la tâche et lutter contre la bureaucratie et tous les obstacles empêchant les opérateurs privés à investir dans divers secteurs», a rappelé M. Bedoui.

En inaugurant le centre régional anti-cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbès, le ministre a appelé à préserver tous les acquis dont ont bénéficié les différents secteurs. «L'Algérie a relevé les défis en consacrant les valeurs de la réconciliation nationale.

Aujourd'hui, le pays a retrouvé ses forces, réalisé un bond qualitatif en matière de développement et réussi à faire face à ceux qui visaient son anéantissement», a souligné, dans ce sens, M. Bedoui. Le ministre a souligné la nécessité de préserver

les acquis sur les plans de la paix et de la sécurité ainsi que les réalisations enregistrées dans divers secteurs.

Il a également salué le rôle assumé par la jeunesse, formée dans les universités et les centres de formation professionnels du pays, et qui a réussi à relever le défi en dirigeant et gérant de grands projets, matérialisés grâce à la gouvernance du Président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika. M. Bedoui a également mis en exergue la nécessité de «préserver les acquis ayant permis à l'Algérie de retrouver sa place et à redevenir un pays citrou en exemple par les autres nations».

Le CAC de Sidi Bel-Abbès, inauguré ce mardi, a été réalisé selon les normes internationales.

Il couvre huit wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, avec une capacité d'accueil de 120 lits.

Il compte 10 services et 33 unités, dotés d'un équipement à la pointe de la technologie, à l'instar de 3 accélérateurs de radiothérapie, un scanner de traçage et d'autres équipements médicaux. Par ailleurs, le ministre a visité l'unité de fabrication d'aluminium «Stroval/Algérie», basée dans la zone industrielle de Sidi Bel Abbès et relevant du secteur privé.

Sur place, M. Bedoui a appelé au soutien de la production nationale et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Dans ce sens, il a rappelé l'intérêt particulier accordé par les pouvoirs publics en accompagnant les projets des énergies renouvelables et en encourageant l'utilisation rationnelle de l'énergie conventionnelle.

Le ministre de l'intérieur devra clôturer sa visite en présidant une rencontre avec les représentants de la société civile, au siège de la wilaya.

MÉTRO D'ALGER: Zaalane : «Une grande part des études de réalisation des futures extensions livrées»



Une grande part des études de réalisation des futures extensions du Métro d'Alger, notamment vers l'ouest de la capitale, ont été livrées, a indiqué hier à Alger le ministre des Travaux publics et des Transport, Abdelghani Zaalane. «Dès l'amélioration des finances du pays, nous entreprendrons la mise en œuvre de ces études achevées et livrées», a-t-il assuré lors d'un point de presse en marge de l'inauguration des nouvelles stations du Métro d'Alger à savoir «Ali Boumendjel» et «Gué de Constantine».

De plus, le ministre a annoncé la poursuite du processus d'extension du métro durant l'année 2019, notamment concernant le tronçon de 9,5 kms entre la commune d'El Harrach et l'aéroport d'Alger.

Un projet qui n'était pas doté, jusqu'à lors, d'enveloppe financière. Par la suite, il sera procédé à la réalisation des extensions vers les communes de Baraki et de Bab El Oued, avec la réception dès avril 2019 de la partie «génie civil» de la station Mohamed-Boudiaf étendant la ligne en direction de Baraki à partir de la station «Ain Naadja».

«Le métro restera l'une des alternatives cruciales pour régler la problématique du transport dans la capitale», a affirmé M. Zaalane.

Par ailleurs, l'Entreprise du métro d'Alger (EMA) a procédé à l'acquisition de douze nouvelles rames fabriquées en Espagne dont cinq (5) ont été réceptionnées puis mises en circulation à partir du mois de décembre à raison d'une rame par mois.

Une fois l'ensemble des rames acquies, le temps d'attente sur les quais sera réduit de six (6) minutes actuellement à 3'20 permettant le transport quotidien de 200.000 voyageurs. Par ailleurs, le ministre a annoncé que les locaux commerciaux au sein du Métro d'Alger seront mis aux enchères «à partir de la semaine prochaine» afin d'offrir plus de services au large public qui utilise ce moyen de transport. Pour rappel, depuis début 2017 à aujourd'hui, le nombre d'abonnements au réseau du métro a connu une hausse de 31%. Sur la même période, le nombre de voyageurs a grimpé de 19%. «Ces chiffres démontrent que le métro est un outil de transport moderne qui attire un grand nombre de citoyens», a noté M. Zaalane.

Avec les deux stations inaugurées mardi, le Métro d'Alger s'étale sur une longueur de 18 kms et se compose de 19 stations allant de la Place des Martyrs jusqu'à El-Harrach. Les futures extensions permettront au réseau de métro, d'ici 2020, d'atteindre une longueur de 40 kms, reliant notamment la commune de Dar El Beida (banlieue est d'Alger) à celle de Draria (les hauteurs Ouest d'Alger).

Le projet aura coûté plus de 90 milliards de DA, sans l'inclusion des travaux d'extension, dont une bonne partie a été déjà engagée et qui devrait porter à 139 milliards DA son coût total. Lancés durant les années 1980, les travaux du Métro d'Alger avaient été suspendus pendant plusieurs années pour manque de ressources financières, puis relancés grâce au Plan de soutien à la relance économique (2000-2005) et au Plan complémentaire de Soutien à la Croissance (2005-2009), initiés par le Président Bouteflika.

TECHNOLOGIES

AT lance une offre internet à très haut débit au profit des professionnels

Algérie Télécom (AT) a lancé une nouvelle offre «Idoom fibre Mooharif» destinée aux clients professionnels sous la forme d'un pack composé d'une connexion internet à très haut débit et d'une ligne téléphonique fixe offrant de la gratuité et de l'illimité sur les communications téléphoniques au niveau local, national ainsi que des réductions sur les appels vers l'international, a indiqué hier un communiqué de l'entreprise publique.

Les clients concernés par cette nouvelle offre sont les artisans, les très petites entreprises (TPE), les associations et les professions libérales, précise la même source, ajoutant que «cette nouvelle offre,

lancée sur le nouveau réseau en fibre optique, au meilleur prix avec des avantages uniques, permettra aux professionnels de profiter pleinement de la téléphonie et de l'internet».

L'opérateur public AT propose deux formules pour les clients Mooharif suivant les besoins en termes de vitesse de connexion à savoir 4 et 8 Mbps, indique le communiqué, qui précise que pour l'offre 4 Mbps, le client bénéficie d'appels gratuits vers le local et le national et d'appels à 6,8 DA/min vers le mobile, ainsi que des réductions allant jusqu'à 30% vers les appels internationaux, le tout à 4.999 DA par mois.

Pour l'offre 8 Mbps, le client bénéficie d'appels gratuits vers le local et le national et d'appels à 6,8 DA/min vers le mobile, ainsi que des réductions allant jusqu'à 30% vers les appels internationaux, le tout à 6.999 DA par mois.

Les clients désirant souscrire à cette offre devront s'acquitter des frais du modem et des frais d'installation selon le tarif de l'offre en vigueur, sous réserve d'éligibilité et avec un engagement de 12 mois, explique la même source.

Pour plus d'informations, AT a invité ses clients à visiter son site web (www.algerietelecom.dz) ou à prendre contact avec ses web conseillers sur la page Facebook



de l'entreprise (www.facebook.com/algerietelecomgroupe), précisant que les frais de raccordement, de la prise optique ainsi que les frais d'activation sont facturés à 6.000 DA/HT payable une fois.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD Les hommes d'affaires algériens et sud-africains œuvrent à un partenariat gagnant- gagnant

Les hommes d'affaires algériens et sud-africains œuvrent ensemble à un partenariat gagnant-gagnant, a indiqué hier à Oran l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Dennis T Dlo. L'Afrique du Sud a mis en place des mécanismes pour aider à la facilitation et à la promotion des investissements, notamment, en Afrique, a souligné, dans une déclaration à l'APS, le diplomate sud-africain, en marge d'un forum économique organisé à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), en présence d'opérateurs économiques de la région de différents secteurs. L'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie a cité, à ce propos, l'exemple de « Trade Invest Africa Agency », une agence créée en 2016 en Afrique du Sud pour aider les opérateurs économiques locaux à s'installer à l'étranger. T Dlo, qui a mis en exergue les manifestations d'intérêt d'hommes d'affaires sud-africains à investir en Algérie à la faveur de l'édition 2018 de la SAGEX, a évoqué, au passage, un nombre d'actions concrètes de partenariat entre les deux pays, dont notamment la formation dans le secteur de l'aviation, et le soutien aux activités industrielles ainsi que le pétrole et le gaz.

« Notre priorité est pour le domaine minier, le développement des infrastructures, la construction, la santé et la pharmacie, le tourisme, l'agroalimentaire, l'énergie renouvelable, l'industrie manufacturière, les NTIC, les services et le secteur de l'automobile », a-t-il expliqué, ajoutant que des discussions sont en cours avec des entreprises algériennes pour sceller des actions de partenariat dont les contrats sont en cours de signature. Les autres points abordés par le diplomate sud-africain, en séjour pour la deuxième fois à Oran, ont trait notamment au développement de la sous-traitance automobile en Algérie, au libre échange (Afrique) et à l'harmonisation des standards pour l'enregistrement des produits dans le domaine de la santé. L'ambassadeur sud africain devra se rendre cet après-midi à l'usine Renault Algérie production (RAP) à Oued Tlélat et tenir une rencontre avec les responsables du groupe Eden (tourisme). Son programme prévoit également une rencontre mercredi avec le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, et une visite à l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbes.

ANNABA Inauguration d'une annexe du Lycée International Alexandre Dumas

Conformément à l'engagement du Président de la République française et suite à l'accord des autorités algériennes, l'Ambassade de France en Algérie a procédé hier à l'inauguration d'une annexe du Lycée international Alexandre Dumas à Annaba, a indiqué l'ambassadeur de France en Algérie dans un communiqué. Cette nouvelle école française a été inaugurée hier par M. Christophe Bouchard, directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, et M. Ahmed Ayachi, directeur de l'éducation de la wilaya d'Annaba. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. M'jid El Guerrab, député de la neuvième circonscription des Français établis hors de France, M. Thibaut Fourrière, ministre conseiller de l'Ambassade de France en Algérie et M. Patrick Poinot, Consul général de France à Annaba. Située route de l'avant-port à Annaba, cette école accueille depuis le 7 octobre 2018 des élèves sur deux niveaux, le cours préparatoire (CP) et le cours élémentaire première année (CE1) du système éducatif français. Cette inauguration est une première étape car l'école souhaite s'installer dans des locaux plus spacieux afin d'ouvrir de nouvelles classes et poursuivre son développement. L'inauguration de cette école française à Annaba est un nouveau succès de la coopération éducative entre l'Algérie et la France qui place l'éducation au cœur de ses priorités. Nous formons le vœu qu'elle contribue à l'attractivité et au rayonnement culturel et économique de la wilaya d'Annaba. L'Ambassade de France, comme le Consulat général de France à Annaba, l'Institut français en Algérie et le Lycée International Alexandre Dumas (LIAD), remercient les autorités algériennes de leur soutien constant qui a permis à ce projet d'aboutir et salue, en particulier, l'appui précieux de la Wilaya d'Annaba.

APS

FMI-ALGÉRIE

Algérie : Le PIB nominal s'établirait à plus de 188 mds de dollars en 2018, selon le FMI

Le PIB nominal de l'Algérie devrait atteindre 188,3 milliards (mds) de dollars en 2018 contre 167,6 mds de dollars en 2017, une hausse soutenue par l'augmentation des dépenses publiques qui devraient dopper la croissance cette année et l'année prochaine, selon les nouvelles prévisions du FMI publiées hier.

Le PIB nominal de l'Algérie devrait franchir pour la première fois la barre des 200 mds de dollars en 2019 pour se chiffrer à 200,2 mds de dollars, prévoit l'institution de Bretton Woods dans son rapport sur les perspectives économiques de la région Moanap (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan), présenté mardi à Doubaï. Le Fonds a maintenu inchangées ses prévisions d'octobre pour le PIB réel à 2,5% en 2018 contre 1,4% en 2017 et à 2,7% en 2019, précisant que « l'augmentation des dépenses publiques devrait stimuler la croissance » cette année. Mais « la contraction budgétaire prévue pour les années à venir va probablement se traduire par un ralentissement de la croissance non pétrolière sur le moyen terme », relève, toutefois, le préteur en dernier ressort.

Le FMI rappelle que l'Algérie, a « augmenté ses dépenses afin de stimuler l'activité économique, en s'appuyant largement sur le financement monétaire », soulignant que « le retour à un

rééquilibrage budgétaire rigoureux est prévu à partir de 2019 ».

« La monétisation du déficit budgétaire en Algérie s'est traduite par des injections de liquidités considérables qui ont stimulé le crédit au secteur privé comme au secteur public en 2017 », note le rapport. A ce titre, le Fonds relève que le ratio investissement privé par rapport au PIB dans les pays exportateurs de pétrole de la région a été tiré par l'Algérie, dont le ratio moyen est passé de 14% à 22%.

Des progrès sont réalisés aussi, en matière d'amélioration du climat des affaires, constate le FMI qui cite à ce titre l'adoption de nouvelles lois visant à soutenir les petites et moyennes entreprises et le développement de cadres de partenariat public-privé. En parallèle, le financement monétaire de l'économie ne s'est pas traduit pas une poussée inflationniste. Le FMI a maintenu ses prévisions d'octobre pour l'inflation à 6,5% en 2018 et à 6,7% en 2019, des taux qui sont en baisse par rapport à ses projections d'avril dernier.



A l'instar des autres pays exportateurs de pétrole de la région, l'Algérie devrait enregistrer une amélioration de ses soldes extérieurs et budgétaires grâce notamment au redressement des cours de brut. Le rebond des cours pétroliers « apportera un soutien temporaire » aux pays exportateurs de pétrole de la région qui doivent, cependant, poursuivre les réformes et l'ajustement budgétaire pour renforcer leur résilience à long terme, souligne le FMI dans son rapport.

Ainsi, les exportations passeront à 46,2 mds de dollars en 2018 contre 37,6 mds de dollars en 2017. Le déficit du

compte courant s'établira à -16,9 mds de dollars cette année contre -22,1 mds de dollars en 2017. En 2019 ce déficit baissera encore d'un milliard à -15,9 mds de dollars.

Le déficit du compte courant représentera -9% du PIB en 2018 comparé à -13,2% en 2017 et devrait se réduire à -7,9% du PIB en 2019, selon les mêmes données. Le FMI prévoit que le budget de l'Algérie sera à l'équilibre avec un baril à 105,1 dollars en 2018 et à 98,6 dollars en 2019. Mais pour son équilibre extérieur elle aura besoin d'un baril beaucoup moins cher à 80,3 dollars en 2018 et à 78,9 dollars en 2019, selon les estimations du FMI.

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'Algérie et l'organisation intergouvernementale RASCOM signent un protocole d'accord de coopération

Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique et l'Organisation régionale africaine de communication par satellite (RASCOM) ont signé un protocole d'accord de coopération, a annoncé hier le ministère. L'accord « pose les principaux jalons d'une réappropriation par l'Afrique de ses ressources satellitaires, et la modulation de leur usage pour des applications destinées à contribuer à la promotion de la société de l'information sur notre continent », précise la même source.

« Les termes de cet accord visent, non seulement, au transfert vers l'Algérie du contrôle technique du satellite RSQR, mis en orbite par RASCOM, actuellement cogéré par des opérateurs européens, mais également la rentabilisation de cet

investissement important, via une redynamisation de son exploitation commerciale », a expliqué le communiqué.

Selon la même source, la signature de ce mémorandum « traduit la volonté marquée par l'Afrique, consciente du rôle majeur des télécommunications satellitaires dans le processus économique, de répondre aux nombreuses attentes qu'elle exprime en matière de technologies spatiales ».

« Notre pays s'appuiera sur les infrastructures réalisées et les compétences acquises dans le domaine des technologies spatiales et de l'exploitation satellitaire, depuis le lancement du vaste programme spatial algérien, par son excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en 2003 », a affirmé

le ministère. Expliquant la « vision panafricaine » de cette démarche, le ministère a assuré que celle-ci vise à « l'exploitation à grande échelle d'infrastructures de télécommunications sur notre continent, permettant d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, d'une part, et de relever le niveau de productivité et d'efficacité des nombreux secteurs qui irriguent les sociétés africaines, d'autre part ».

RASCOM est une organisation intergouvernementale panafricaine fondée en 1992 en Côte d'Ivoire et regroupe 45 pays. Elle est chargée de définir les services de télécommunications à bas coûts basés sur la technologie spatiale en liaison avec les opérateurs en télécommunications de ses pays membres.

AFRIQUE

La 2^e Conférence des ONG africaines du 19 au 21 novembre 2018 à Alger

La 2^e Conférence des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), se tiendra du 19 au 21 novembre 2018 à Alger et verra la participation d'environ 300 représentants qui se pencheront sur les défis auxquels est confronté le continent africain.

Co-organisée par le Parlement africain, la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej), en collaboration avec le Collectif des étudiants africains en Algérie « Initiative Agenda 2063 », cette manifestation est placée sous le thème « Partenariat société civile public-privé pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industriali-

sation inclusive et durable », ont annoncé ses initiateurs lors d'une conférence de presse animée à Alger.

Elle est, en outre, placée sous le slogan « Tous ensemble pour une Afrique prospère et le monde que nous voulons », et se fixe comme objectifs notamment « la mise en commun des actions et ressources des acteurs étatiques, économiques et de la société civile du continent, la définition d'une stratégie commune face à la crise migratoire ainsi que la création d'une plate-forme visant un dialogue permanent et structuré au sein de la société civile », ont-ils détaillé.

Cette rencontre ambitieuse, par ailleurs, de faire entendre la voix de l'Afrique

en prévision du 11^{ème} Forum mondial sur la migration et le développement et de la Conférence internationale sur la migration (CIM 2018), prévues en décembre prochain au Maroc.

La conférence d'Alger vise également « le renforcement des échanges et de la coopération inter-étatiques entre les pays africains et dans la zone sud-sud », ont-ils ajouté, relevant également l'élaboration de recommandations à même de garantir « la durabilité des réglementations, des politiques et des stratégies de développement ». Au menu de cette rencontre, des conférences, des débats et autres ateliers inhérents notamment aux thématiques de la migra-

tion, la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes en Afrique.

Selon le président de l'Anej, Ali Sahli, également président du Comité d'organisation de cette 2^{ème} édition, cette conférence promet d'être « un événement pour la société civile africaine » pour que celle-ci « soit une force de proposition ».

Pour le représentant des étudiants africains, Arestide Igraneza, l'Algérie est devenue une « école » dans le domaine de lutte contre le terrorisme, invitant les Etats africains à s'inspirer de l'expérience algérienne en la matière, tout en œuvrant à relever les défis sécuritaires et ceux liés à la jeunesse.

ALGÉRIE-ITALIE-LIBYE Conférence internationale de Palerme sur la Libye à Palerme: réunion des pays voisins de la Libye

Les représentants des pays voisins de la Libye, participant à la Conférence internationale de Palerme sur la Libye, ont tenu hier une réunion avant le début des travaux de la Conférence.

La réunion des pays voisins de la Libye, dont les travaux se déroulent à huis clos, se tient à la villa Igia à Palerme (sud de l'Italie) qui va abriter la Conférence sur la Libye. Outre le Premier ministre Ahmed Ouyahia, ont pris part à cette réunion, le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, le président égyptien, Abdelفتاح Al-Sissi, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, le président du Conseil présidentiel, Fayed Al-Sarraj, le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar, en présence du Premier ministre russe, Dimitri Medvedev, du président du Conseil italien, Giuseppe Conte et du ministre français des Affaires



étrangères, Jean Yves Le Drian. M. Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, est arrivée mardi matin à Palerme pour participer à la Conférence internationale sur

la Libye qu'organise l'Italie en collaboration avec la mission d'appui des Nations unies en Libye.

M. Ouyahia expose à Palerme l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a pris part hier à Palerme en Italie à la réunion restreinte précédant la Conférence de Palerme sur la Libye, a exposé l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale et du vivre ensemble. Rappelant la lutte algérienne contre le terrorisme durant la tragédie nationale, M. Ouyahia a souligné que «l'Algérie, qui a vécu une décennie terrible, a pu se relever grâce aux politiques de concorde civile et de réconciliation nationale, menées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Grâce à ces politiques, a poursuivi le Premier ministre, «nous avons, enfin, découvert une chose, c'est qu'il nous fallait du courage poli-

tique pour nous rendre compte que nous pouvons tous vivre ensemble, gérer notre avenir et gérer nos ambitions politiques».

C'est ce que nous espérons pour nos frères libyens», a ajouté le Premier ministre. M. Ouyahia, qui représente le président de la Répu-



blique, Abdelaziz Bouteflika, à la Conférence sur la Libye, est accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Le plan de paix de l'ONU "fait consensus" chez les deux principales parties libyennes (Ouyahia)



Le plan de paix des Nations unies mis à jour "fait consensus" chez les deux principales parties libyennes, a déclaré hier le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, à la Conférence de Palerme sur la Libye.

"Nous avons enregistré avec satisfaction que le

plan de paix mis à jour que l'ONU a proposé, à savoir une conférence nationale au début de l'année prochaine et des élections présidentielles et législatives qui seront convenues, fait consensus chez les deux parties principales libyennes: le Conseil présidentiel de Tripoli et nos camarades de Benghazi,

pays. "Nous avons été informés que sous l'égide de l'Egypte, il y a des discussions, en cours depuis plusieurs mois, pour unifier les forces militaires de la Libye, l'armée nationale et les autres composantes. Tout cela semble faire un bon consensus", a-t-il ajouté. Revenant sur le déroule-

ment de la Conférence convoquée par les autorités italiennes, M. Ouyahia a expliqué qu'il était "tout à fait naturel que l'Algérie y participe car ce qui concerne ce pays concerne l'Algérie de par le passé et l'avenir communs mais aussi par rapport aux défis que cela pose à la sécurité de l'Algérie".

Le Premier ministre a émis le vœu que la conférence nationale qui se déroulera en Libye le printemps prochain puisse consolider cette volonté commune d'aller vers une solution politique", que constitueront les élections pour redonner la parole au peuple pour résoudre l'équation complexe que vivent les Libyens, à savoir "qui est le gouvernement légitime", a conclu le Premier ministre.(APS)

M. Ouyahia appelle à Palerme au soutien du processus onusien en Libye

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué hier à Palerme que la situation de crise en Libye persiste en raison notamment des divisions qui continuent d'exister entre les parties libyennes, de l'influence de certaines forces négatives, du faible soutien aux efforts de l'ONU en Libye et des nombreuses ingérences étrangères en Libye avec différents agendas.

M. Ouyahia qui participe à cette Conférence en tant que représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné que «certes la tâche de dépasser ces contraintes n'est pas facile, mais elle reste possible si la communauté internationale s'unit autour de quelques points de consensus possibles».

A ce titre, M. Ouyahia a mis en exergue «la nécessité d'inscrire tous les efforts en soutien à ceux des Nations Unies, ajoutant que l'ONU «nous propose aujourd'hui une démarche passant notamment par une Conférence nationale au début 2019 et des élections durant les premiers mois de l'année 2019».

Il a relevé également que la solution en Libye «exige un rapprochement entre les Libyens et que, pour cela, ils devront dépasser leurs divergences et s'accepter dans leur pluralité politique et idéologique». «Dès lors que l'ONU leur offre une feuille de route pour les rapprocher, elle doit aussi les contraindre à avancer et que le Conseil de sécurité doit exercer sa pression et même des sanctions contre tout acteur libyen qui entraverait la mise en œuvre du Plan de paix», a-t-il insisté.

Abordant le point crucial du rapprochement entre les acteurs libyens, M. Ouyahia a souligné que «cela nécessite l'arrêt des interférences étrangères», ajoutant que «chaque pays est en droit d'avoir ses propres ambitions en Libye, mais chacun doit admettre que la concrétisation de ces ambitions nécessite d'abord une Libye en paix, dans la préservation de son unité et de son intégrité».

«Sauvons donc d'abord la Libye avec les Libyens et l'ONU», a affirmé M. Ouyahia qui a appelé à «un soutien plein et entier au Plan de l'ONU, qui évitera une situation d'approches séparées et parfois divergentes».

Dans le même temps, il a appelé le responsable libyens à «dépasser leurs propres ambitions au bénéfice de la Libye et de son peuple ainsi qu'au bénéfice de la stabilité de la région». Le Premier ministre a conclu en appelant la communauté internationale à «s'unir pour la paix en Libye et à réparer ainsi les erreurs qu'elle a commises dans ce pays», assurant que l'Algérie «ne ménager aucun effort pour l'aboutissement de cette démarche». M. Ouyahia est accompagné durant son séjour à Palerme par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Les travaux se déroulent à huis clos

Les travaux de la Conférence internationale de Palerme sur la Libye, se déroulaient hier à huis clos, en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Outre les principaux dirigeants libyens dont le président du Conseil présidentiel, Fayed Al-Sarraj, le président de la chambre des représentants, Aguila Saleh, le président du Haut Conseil d'Etat, Khaled Al Mechri et l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, prennent part à cette Conférence initiée par l'Italie, notamment les pays voisins, à l'instar de la Tunisie, de l'Egypte, du Niger et du Tchad.

A souligner que le commandant en chef des forces armées, Khalifa Haftar s'est contenté de participer à la réunion restreinte qui a regroupé les dirigeants libyens et les pays voisins à la Libye, en présence de l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé. La Conférence vise à «identifier les étapes d'un processus de stabilisation». Elle s'appuiera sur la responsabilité de la partie libyenne et le respect du parcours prévu par l'ONU pour résoudre la crise en concentrant les débats sur une «approche inclusive» en vue de ramener la stabilité et la sécurité à la Libye. Il s'agit d'aboutir à une solution commune entre les parties protagonistes libyennes appelées à dépasser leurs différences d'opinion.

FORMATION Mebarki insiste sur l'encouragement des spécialités adaptées à l'environnement économique local

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mohamed Mebarki, a insisté hier, à M'sila sur l'obligation pour les responsables du secteur d'encourager la formation dans les spécialités adaptées à l'environnement économique de cette wilaya.



Le ministre qui a suivi à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) situé au chef-lieu de wilaya un exposé sur le secteur a relevé que «les secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique concentrent la majorité de la population locale active d'où la nécessité d'élargir l'offre de formation en rapport avec ces deux secteurs en mobilisant les moyens pédagogiques et humains nécessaires».

Il adans de cadre souligné les missions de la commission de wilaya de partenariat composée de représentants de divers secteurs en charge de la régulation de l'offre de formation. Dans le même contexte, M. Mebarki a rappelé parallèlement l'instruction ministérielle portant sur la réduction des offres de formation dans les domaines de l'administration et de la gestion faute de débouchés pour les futurs diplômés. Le ministre poursuivra sa visite de travail dans la capitale de la Hodna par l'inspection du CFFPA-3 avant de s'enquérir des conditions d'accueil des apprentis par les deux unités de l'entreprise de fabrication de canalisation «Pipe Maghreb» puis visiter les établissements de formation des deux communes d'El Hamel et de Boussaâda.

GRÈVE DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE D'AIR ALGÉRIE: Mise en place d'une cellule de suivi

Une cellule de suivi a été mise en place au niveau de la compagnie aérienne Air Algérie afin de suivre le mouvement de protestation mené par les techniciens de maintenance des avions, a indiqué à l'APS, le chargé de communication à Air Algérie, Amine Andaloussi, faisant état de la suspension d'une dizaine d'employés grévistes à titre conservatoire.

«Une cellule de suivi présidée par le directeur général d'Air Algérie, Bekhouche Allache, a été mise en place et la compagnie a fait appel à un huissier de justice pour faire un constat au niveau de l'aéroport international d'Alger suite à l'arrêt de travail illégal enclenché par les techniciens de maintenance des avions depuis la nuit de dimanche au lundi.

Un rapport détaillé sur la situation a été élaboré, a précisé le même responsable. Face à ce mouvement de protestation, la compagnie a pris les mesures adéquates à l'encontre des contrevenants conformément aux procédures et lois en vigueur», a ajouté M. Andaloussi, faisant état de la «suspension de près de 10 employés grévistes, à titre conservatoire, en attendant le parachèvement de toutes les procédures juridiques légales prévues par le code du travail algérien». En ce qui concerne le programme des vols, M. Andaloussi a affirmé qu'il «se déroule normalement» jusqu'à présent, sans perturbations ou retards.

Pour rappel, le syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (SNTMA) revendiquait, depuis plus de deux ans, la satisfaction de trois revendications principales, à savoir «la révision de la grille des salaires et des primes conformément aux dispositions de la convention collective», «l'accélération de l'intégration des travailleurs sous contrats à durée déterminée» et «l'arrêt des mises à pied abusives et les ponctions sur salaires sans motifs valables».

Pour sa part, le P-dg d'Air Algérie, M. Bekhouche Allache avait déclaré, lundi, à l'APS que la situation financière de la compagnie «ne permet pas de procéder à une révision de la grille des salaires», affirmant que Air Algérie avait mis cette revendication parmi «les priorités» à prendre en charge une fois sa bonne santé financière rétablie.

COMMERCE M. Djellab préside une réunion sur le bilan des activités de contrôle durant les 10 premiers mois 2018

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a présidé, hier, une réunion de coordination avec les directeurs centraux et régionaux du commerce pour débattre les activités de contrôle durant les 10 premiers mois de l'année 2018, indique un communiqué du ministère.

Lors de la réunion, M. Djellab a donné des orientations et instructions fermes pour durcir et intensifier les opérations de contrôle économique, en vue de protéger les consommateurs et producteurs, insistant sur l'impératif de veiller à une application rigoureuse de la loi, ajoute le communiqué.

Le ministre a souligné, dans ce sens, la nécessité de «suivre la traçabilité des marchandises et leur origine, notamment pour les fruits et légumes, insistant en particulier sur la facturation au niveau des mar-



chés de gros et de détails», afin de mettre fin à la spéculation, précise la même source. Les responsables

du secteur ont mis l'accent sur «l'obligation d'afficher les prix» et l'impératif de prendre les mesures coerci-

tives et les sanctions prévues par la loi pour favoriser l'accès du citoyen, à son droit légitime, aux informations sur les produits qu'il consomme.

Par ailleurs, le ministre a exhorté les directeurs de wilayas et les directeurs régionaux à assurer une coordination avec les producteurs pour veiller à l'approvisionnement du marché en produits de consommation, conformément à la loi en vigueur, afin d'éviter une éventuelle pénurie, notamment des produits agricoles saisonniers en hiver.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2018-2019: Des dispositions pour une «mobilisation optimale» des intervenants

Des dispositions organisationnelles ont été prises pour assurer une «mobilisation optimale» de l'ensemble des intervenants dans la campagne labours semailles 2018-2019, a annoncé hier le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué.

Pour encadrer cette campagne, dont l'objectif d'emblavure est de 3,5 millions d'hectares, ces dispositions organisationnelles, techniques, financières, comprennent notamment l'opérationnalité de 56 guichets (BADR/CRMA), depuis le mois de juillet dernier, pour accompagner les agriculteurs et leur permettre de faire leurs commandes en intrants agricoles (semences et engrais) dès le paiement de la collecte, a précisé la même source. Il s'agit aussi de l'octroi de crédit R'fig pour les agriculteurs ayant déposé des dossiers, ainsi que la mobilisation, à ce jour, de plus de 2 millions de quintaux de semences et plus de 1 mil-

lion de quintaux d'engrais pour couvrir les premières demandes des agriculteurs notamment au niveau des zones précoces.

La mobilisation des unités de services des CCLS pour appuyer les agriculteurs dans les opérations des travaux en sol, semis et entretien des cultures, figure également parmi les dispositions prises.

Selon la même source, le ministre l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a présidé mardi au siège du ministère une réunion de travail pour examiner et évaluer les dispositifs d'encadrement mise en place au niveau de chaque wilaya pour accompagner la campagne labours semailles 2018-2019. Ont pris part à cette réunion les directeurs des services agricoles, les directeurs des coopérations des céréales et des légumes secs, la profession, l'interprofession, les représentants de la BADR et la CNMA, ainsi que l'encadrement tech-

nique notamment les instituts techniques et centres spécialisés. Le début de la campagne agricole a été marqué par des conditions climatiques favorables pour les travaux de préparation du sol et semis, a-t-on fait savoir. Cette réunion a été également l'occasion de rappeler la nécessité de renforcer les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de proximité et de les axer notamment sur l'importance de l'utilisation des engrais et des semences certifiées dans les zones potentielles et l'application de l'itinéraire technique notamment l'entretien des cultures, ce qui permettra d'améliorer considérablement le volume et la qualité de la production».

Cela permettra aussi de «prendre les dispositions utiles pour mobiliser les équipements d'irrigation adaptés, en cas de recours aux irrigations d'appoint, étant donné que la conduite de ces cultures est essentiellement pluviale et souvent

subjetive aux variations climatiques et d'impliquer les Conseils interprofessionnels des céréales et celui des légumes secs, dont la création s'inscrit dans le cadre de la réorganisation et de la restructuration de ces filières en mettant en synergie l'ensemble des professionnels et créer ainsi les conditions nécessaires pour assurer un développement durable de ces dernières», a ajouté le communiqué.

Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion aussi d'encourager les agriculteurs à contracter une assurance contre les risques agricoles et d'organiser des rencontres régionales pour renforcer davantage les dispositifs d'encadrement de la campagne et atteindre les objectifs projetés.

Les opérations de semis ont démarré au niveau des wilayas précoces sur une superficie emblavée à ce jour de 192.000 hectares, dont plus de 134.000 hectares en orge, a-t-on fait savoir de même source.

ENTREPRISES IMPORTATRICES: Délai de renouvellement du registre du commerce prorogé au 15 avril 2019

Le délai de renouvellement des extraits de registres du commerce des opérateurs économiques exerçant les activités d'importation pour la revente en l'état a été prorogé au 15 avril 2019, a indiqué hier le Centre national du registre du commerce (CNRC) dans un communiqué. Passé ce délai, les registres du commerce non renouvelés «deviennent sans effet et leurs porteurs n'auront pas le droit d'exercer les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état», avise cet organisme. Les services de la Direction générale du CNRC ainsi que ceux des antennes locales implantées au niveau des 48 wilayas sont à la disposition des opérateurs économiques concernés pour mettre en conformité leurs regis-

tres de commerce. Pour rappel, le dernier délai fixé précédemment était le 15 octobre 2018. Le CNRC avait appelé, en décembre 2017, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant cette activité à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié dans le Journal officiel no 72 de l'année dernière. Ce nouveau texte du ministère du Commerce a fixé la validité de l'extrait du registre de commerce pour cette catégorie de commerçants à deux (2) années renouvelables. Le CNRC avait ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposaient d'un délai de six (6) mois pour se conformer à ce nouveau dispositif.

Cet arrêté stipule que «la durée de validité des extraits du registre du commerce, délivrés aux assujettis en vue

de l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux (2) années renouvelables». A l'expiration de cette durée de validité, «le registre du commerce devient sans effet, et la société commerciale concernée doit demander sa radiation dans le cas où elle exerce uniquement l'activité de l'importation pour la revente en l'état», note ce texte réglementaire.

Toutefois, précise l'arrêté, «la société doit procéder à la modification de son registre du commerce en supprimant l'activité concernée dans le cas où elle exerce plusieurs activités. A défaut, la radiation du registre du commerce est demandée par les services de contrôle habilités».

FINANCES

Raouya : «Une étude en cours pour orienter les subventions et indemniser les catégories vulnérables»

Les autorités publiques s'emploient actuellement à l'élaboration d'une étude sur les mécanismes susceptibles de cibler et de consacrer les subventions aux catégories vulnérables et d'alléger l'impact négatif induit par la hausse progressive des prix sur certaines catégories, a déclaré lundi le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Répondant aux députés au terme d'une séance plénière consacrée au débat du projet de Loi de finances (PLF) 2019, M. Raouya a indiqué que «les autorités publiques demeurent déterminées à adopter une politique sociale à même de garantir au citoyen algérien la plus large couverture sociale possible».

La politique de subvention à partir des transferts sociaux et aides directes ou indirectes sera consacrée aux catégories vulnérables, en allégeant l'impact négatif de la hausse progressive des prix sur ces catégories, à travers un programme d'indemnisation de la population affaiblie par les réformes escomptées, a précisé le ministre.

Concernant l'amélioration du ciblage des transferts sociaux, M. Raouya a précisé que les équilibres internes et externes ainsi que les finances publiques ont été mis à rude épreuve depuis le deuxième semestre 2014, avec l'incapacité d'assurer de larges subventions aux différentes catégories, sans distinction aucune. «Les autorités publiques sont conscientes de l'importance du ciblage des subventions, qui doivent être destinées aux catégories démunies et nécessiteuses qui ont réellement besoin d'aides effectives. Nous étudions la possibilité d'alléger l'impact progressif de la hausse des prix sur ces catégories et de préserver leur pouvoir d'achat», a-t-il dit. La préparation de la mise en place de mécanismes de ciblage opérationnels, efficaces et objectifs est en cours, a-t-il poursuivi.

Le financement non conventionnel n'a pas augmenté le taux d'inflation

Concernant le système de contrôle des dépenses publiques, des mesures ont été prises pour conforter le rôle des dispositifs de contrôle, dont les services de contrôle financier qui revêtent un caractère anticipatif, préventif et consultatif, sachant que ces services de contrôle sont présents dans les organismes et administrations publiques.

La loi organique 15/18 du 30 octobre 2018 relative aux lois de finances, constitue un



cadre général des finances publiques dont l'application nécessite la révision des textes de loi relatifs à l'élaboration des budgets publics et au contrôle des dépenses publiques.

A ce propos, les services du ministère des Finances comptent, à l'avenir, introduire une série d'amendements sur ces textes, en se focalisant sur les dépenses publiques à impact financier conséquent, en recourant à des normes modernes pour l'exercice du contrôle dont le contrôle sélectif et en consolidant le rôle consultatif des services chargés du contrôle financier.

S'agissant des appréhensions autour de l'augmentation du taux d'inflation induit par le recours au financement non conventionnel, le ministre a rassuré que ce dernier avait connu un ralentissement de 4,45% lors des neuf premiers mois de l'année 2018, alors qu'il était prévu à 5,5% au titre de la loi de Finances complémentaire 2018. Ce financement n'a pas mené à une inflation, car il était destiné à l'investissement public et non au financement de la consommation, a ajouté le ministre. Pour ce qui est de la fiscalité au titre du PLF 2019, les mêmes mesures incitatives relatives à l'investissement et à l'emploi ont été maintenues, outre la non-imposition de nouveaux impôts.

Entrée en vigueur d'un nouveau système informatique unifié des impôts

Dans le cadre de la modernisation de l'administration fiscale et de l'optimisation de la performance fiscale, le ministre a affirmé que la direc-

tion générale des impôts procédait à l'acquisition d'un nouveau système informatique dont l'entrée en service est prévue au deuxième semestre 2019.

Il s'agit également d'une série de mesures prises pour instaurer un système fiscal à distance et simplifier le paiement des redevances fiscales tel que le portail «Jibayatic».

Pour un meilleur recouvrement fiscal, le gouvernement a adopté une stratégie englobant des mesures et des facilitations pour amener les contribuables à s'acquitter de leurs redevances non payées dont la procédure légale de paiement. Les contribuables peuvent procéder au paiement différé de leurs redevances, en contre partie de garanties suffisantes pour s'acquitter de leurs dettes ou recourir au paiement par tranches, une mesure qui leur permet de bénéficier d'un échéancier de paiement sur une durée allant jusqu'à 36 mois avec paiement préalable de pas moins de 10% du total des redevances.

Les entreprises qui connaissent des difficultés financières peuvent également bénéficier d'un rééchelonnement des dettes (article 90 du loi de finances 2017), avec l'exonération des taxes de recouvrement selon un échéancier de paiement allant jusqu'à 36 mois. Les autorités concernées ont également introduit la possibilité de régler les redevances fiscales sans comptabiliser les pénalités de retard, une démarche qui a pour objectif d'encourager les contribuables à régler en une seule tranche leurs dettes, tout en bénéficiant d'une exonération totale. L'exemption conditionnelle

se fait, quant à elle, dans le cadre des mesures relatives au règlement des contentieux fiscaux des entreprises.

Cette exemption permet, contre une renonciation au droit de recours, de bénéficier d'exonérations importantes sur les amendes de recouvrement, avec la possibilité de prolonger l'échéancier de paiement à 18 mois. Le système de procédures mis en place pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, renferme plusieurs mesures se rapportant à la recherche d'informations fiscales (droit d'information, droit d'enquête, droit de visite) et au contrôle fiscal.

S'agissant de l'application des peines à l'encontre des contribuables fraudeurs, le ministre a affirmé que les autorités concernées procéderont à l'avenir à l'enregistrement des contribuables auteurs de fraudes dans le fichier national des fraudeurs.

Pour ce qui est des activités du marché parallèle, les agents des impôts doivent procéder à des visites inopinées sur le terrain pour constater les activités exercées sans registre de commerce, selon M. Raouya. Ils doivent constater les activités non déclarées auprès de l'administration des impôts, constater les infractions fiscales et commerciales avec factures, constater les biens fonciers non déclarés et contrôler la bonne exploitation des avantages fiscaux.

Concernant la modernisation du système bancaire et du secteur financier, le ministre a fait part de l'introduction de systèmes d'informations et d'outils modernes de paiement permettant aux banques d'être conformes aux normes internationales en matière de célérité, rappelant l'opération de définition des systèmes d'information au niveau des six banques publiques à travers «Global Banking» qui appuie tous les services de la banque.

Dans le cadre de ce projet de loi, les responsables veillent à améliorer le climat des affaires des banques à travers le développement et la diversification de la médiation des banques et à organiser la commercialisation des produits bancaires participatifs.

PLF 2019:

La commission des Finances examine les amendements proposés

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, hier, une réunion, présidée par Toufik Torche, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, pour examiner les amendements proposés dans le cadre du PLF 2019, a indiqué un communiqué de l'APN.

La réunion qui s'est déroulée également en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, a été consacrée à l'examen, avec les délégués des auteurs des propositions, des (21) amendements proposés dans le cadre du PLF 2019.

Les séances plénières consacrées à l'examen du PLF 2019 par les députés puis par les présidents des groupes parlementaires ont été clôturées, lundi, en présence du ministre des Finances et de membres du Gouvernement. A rappeler que le projet de loi prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019 contre une croissance hors hydrocarbures de 3,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend». Le PLF 2019 prévoit également un taux de change fixé à 118 DA/dollar pour la période 2019-2021 et un taux d'inflation de 4,5% en 2019 et 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021. Sur un total de dépenses estimé à 8.557,2 milliards DA, le projet de loi prévoit une hausse des dépenses de fonctionnement à 4.954,5 milliards DA en 2019 (+8,1 %) contre des dépenses d'équipement estimées à 3.602,7 milliards DA (-10,9%). Les recettes budgétaires prévues pour 2019 s'élèvent à 6.507,9 milliards DA, dont 2.714,5 milliards DA de fiscalité pétrolière inscrite au budget.

La fiscalité pétrolière recouvrée devrait atteindre 3.201,4 milliards DA, au titre du PLF 2019.

Raouya : le taux de change fixé à 118 DA/1 dollar pour la période 2019-2021

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué lundi que le taux de change a été fixé à 118 DA/1 dollar pour la période 2019-2021 et ce dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2019.

Répondant aux députés à l'issue du débat consacré à l'examen du PLF 2019, M. Raouya a soutenu que la fixation de cette valeur s'est faite sur la base des orientations de cette-dernière au cours du dernier semestre 2018 dans le cadre de la politique financière adoptée pour la préservation de la valeur de la monnaie nationale. La politique adoptée pour fixer le niveau du taux de change reflète l'évolution du taux de change du dollar et de l'euro dans les marchés financiers internationaux, a précisé le ministre.

M. Raouya a expliqué, dans ce cadre, que le recul du taux de change du dinar algérien par rapport aux autres monnaies ne conduira pas nécessairement au recul du pouvoir d'achat des ménages, les prix des matières principales étant plafonnés et subventionnés par l'Etat.

Le pouvoir d'achat des ménages est calculé sur la base du taux d'inflation qui demeure «maîtrisé» et qui a atteint 4,7% en septembre 2018, poursuit le ministre, imputant ce taux à la politique monétaire adoptée par la Banque d'Algérie (BA) pour relancer les moyens d'absorption de la liquidité à partir de janvier 2018. S'agissant du recul des réserves de change, le ministre des Finances a indiqué qu'il s'agit d'un résultat automatique et comptable des niveaux de déficit qu'a connue la balance des paiements au cours des dernières années, les réserves de change étant, explique M. Raouya, le solde des opérations de la balance des paiements qui recourt à son tour au compte courant. Le déficit structurel du compte courant résulte de deux rubriques, il s'agit du déficit du compte commercial qui a un rapport avec le recul ou l'augmentation des prix des hydrocarbures et, partant, avec la valeur des exportations pétrolières, d'une part et un déficit structurel de la balance des services qui s'élève à 10 milliards USD/an, d'autre part. M. Raouya a souligné, par ailleurs, que la baisse des réserves de change n'a pas de relation avec le financement non conventionnel, d'autant que ce-dernier est un financement interne avec la monnaie nationale destinée à couvrir la dette interne de l'Etat vis-à-vis de certaines entreprises nationales, contrairement aux réserves de change qui représentent l'épargne du pays en devises.

Raouya: Le prix référentiel du baril de pétrole établi à 50 dollars constitue «une mesure prudente»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a affirmé, lundi à Alger, que le prix référentiel du baril de pétrole établi à 50 dollars dans le cadre de l'élaboration du projet de Loi de finances (PLF) 2019 constituait «une mesure prudente», au regard de la fluctuation des cours de pétrole due à divers facteurs économiques et géopolitiques.

Répondant aux députés au terme d'une séance-débat à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au débat autour du PLF 2019, M. Raouya a précisé que la fluctuation des cours de

pétrole ne peut être prévisible à moyen et à court termes. Les cours de pétrole ont baissé début novembre en cours à 71 dollars/baril, après avoir atteint leurs plus hauts niveaux début octobre avec 86 dollars, sachant que ce prix avait dernièrement baissé au dessous de 70 dollars/baril. Le ministre a indiqué que plusieurs analyses de l'Opep font état d'une éventuelle baisse des cours actuels en raison d'un déséquilibre entre l'offre et la demande en 2019, en prévision de la révision de la convention adoptée par les pays Opep et non-Opep (particulièrement

la Russie) et d'une reprise progressive de la production irakienne et libyenne. S'agissant du financement du Fonds de régulation des recettes (FRR), M. Raouya a précisé qu'il sera financé par «l'excédent des recettes fiscales résultant des cours des hydrocarbures, par rapport au prix référentiel fixé dans le cadre de la loi de Finances». «Le Fonds sera systématiquement financé une fois le niveau fiscalité inscrit au budget atteint». L'excédent couvrira le déficit budgétaire avant de recourir au financement non conventionnel, a-t-il ajouté.

MOSTAGANEM: Hausse de 42% du volume de l'activité commerciale en 10 mois



L'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a connu une hausse de 42% dans les dix premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la direction commerciale de l'EPM.

Les chiffres avancés par le service des statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem font état d'une hausse de l'activité de plus de 342.000 tonnes par rapport à la même période de l'année écoulée.

Le volume de l'activité commerciale du port a atteint jusqu'au 31 octobre dernier 1,148 million de tonnes contre 806.000 t durant 10 mois de 2017.

Les importations ont connu aussi une hausse de 39 pc à cette période avec une augmentation record des exportations de 105% (41.118 tonnes l'an dernier et 84.345 t cette année), a-t-on fait savoir.

D'autre part, le bilan enregistre une baisse de l'importation des céréales (40%), des semences de pomme de terre (32%), des viandes (29%) et des tubes en béton (88%).

Le volume d'importation de produits chimiques, de matériaux de construction et d'équipements a aussi baissé, alors que celui du bois, des tubes, des plaques en acier, du ciment et des engrais chimiques a augmenté.

Il a été procédé, durant cette période, à l'exportation de 3.428 tonnes d'hélium, 6.270 t d'argile utilisé en fabrication de batteries, 23.118 t d'équipements et de moyens de transport, 529 t de pomme de terre de consommation, 128 t de dattes, 51 t de maraichers et 533 t de produits alimentaires en direction de marchés européens et africains.

L'activité des containers a également relevé un regain d'activité en import et en export. Il a été procédé au chargement de 25.272 containers totalisant 118.000 tonnes et au déchargement de 22.566 containers (56.000 t). Le volume global de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, l'année dernière, 1.085.757 tonnes avec une augmentation des exportations de 44.707 t de différents produits vers différentes destinations.

TLEMEN: 9 projets aquacoles en cours de réalisation dans la wilaya

Neuf projets aquacoles dont deux en mytiliculture (élevage des moules) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Boukabrine Sahnoune.

Le même responsable a indiqué que dans le cadre de l'encouragement de l'activité aquacole dans la wilaya qui dispose actuellement d'une seule ferme dotée d'une capacité de production de 600 tonnes/an, trois autres projets, dont deux en autofinancement, vont passer devant la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions.

Un autre projet destiné à l'élevage de

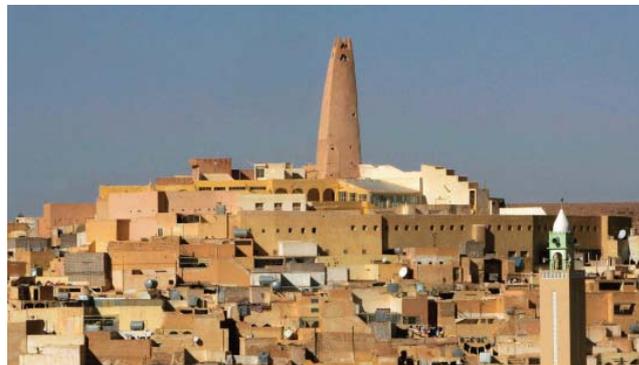
GHARDAÏA: Lancement d'une étude Diagnostic-Evaluation de l'organisation des cantines et transport scolaires

Une étude diagnostic et évaluation des cantines et du transport scolaires vient d'être lancée dans la wilaya de Ghardaïa (wilaya pilote) pour la révision des mécanismes de leur gestion, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya de Ghardaïa.

Initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette étude, confiée au centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CNEAPD) est dans sa phase préliminaire, a indiqué le secrétaire général, Boualem Amrani.

Cette étude sera réalisée par les analystes du CNEAPD avec pour objectif de dresser un état des lieux du secteur de l'alimentation et le transport scolaire dans la wilaya de Ghardaïa (comme wilaya pilote), en vue de l'élaboration d'une stratégie globale visant à améliorer la gestion quantitativement et qualitativement des cantines et du transport scolaires en Algérie, a-t-il souligné.

Ce travail sera réalisé selon une approche inclusive et participative en faisant intervenir les différents partenaires locaux et en créant une synergie entre l'ensemble des intervenants, afin d'optimiser leurs efforts en vue de préparer une stratégie nationale de gestion des cantines et du transport scolaires sur l'ensemble du territoire national, a fait savoir M.Amrani. En



dépôt des efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de cantines scolaires et de transport des élèves, cette étude diagnostic aura à identifier les dysfonctionnements et les lacunes menaçant la pérennité des actions d'appui à la démocratisation de l'enseignement, notamment le transport et les cantines, en vue d'alléger le fardeau qui pèse sur les familles nécessiteuses

et lutter contre la déperdition scolaire.

Selon des observateurs, cette étude a pour finalité de créer, avec la participation des différents secteurs et partenaires, «un organe ou un office national» pour une meilleure gestion des cantines et du transport scolaire, dans l'objectif d'assurer une meilleure rentabilité et un meilleur impact sur la vie des élèves ciblés.

BOUMERDES: Production prévisionnelle de 9.200 tonnes de pommes de terre d'arrière-saison

La wilaya de Boumerdes s'approprie à engranger une récolte prévisionnelle de pas moins de 9.200 tonnes de pommes de terre d'arrière-saison, à partir de décembre prochain, a-t-on appris, lundi, d'un responsable de la direction des services agricoles de la wilaya (DSA).

Cette quantité de pomme de terre, prévue à la récolte sur une surface ciblée de 240 ha, est dotée d'une «importance extrême», en cette période de l'année, caractérisée par l'absence de toute production de pomme de terre, a indiqué à l'APS Rachid Messaoudi, cadre à la DSA.

Il a estimé que cette récolte prévisionnelle, cultivée entre les mois d'août et septembre derniers, «va certainement contribuer à la régulation du marché, en évitant la pénurie et la

hausse des prix de ce produit de large consommation».

Immédiatement après la fin de la campagne d'arrière-saison, la wilaya s'attèlera, toujours selon les prévisions de la DSA, à la récolte d'au moins 21.000 qx de pomme de terre précocée, dont la campagne sera entamée en février prochain. Une surface de près de 380 ha, d'une superficie ciblée estimée à 800 ha, a déjà été cultivée, au titre de la campagne de culture de cette pomme de terre précocée, entamée au courant de ce mois, est-il signalé.

Dans l'attente d'engranger ces deux récoltes (pomme de terre d'arrière-saison et précocée), la wilaya de Boumerdes a entamé le déstockage d'un volume de plus de 37.100 tonnes de pommes de terre de saison stockées, dont un taux de

30% (soit 10.000 tonnes) a déjà été injecté sur le marché.

Selon le programme fixé pour cette opération, entamée à la mi-octobre dernier jusqu'à la fin décembre prochain, un volume de cette pomme de terre déstockée sera injecté «tous les 10 jours» sur les marchés, suivant la demande exprimée, dont le suivi est assuré par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (Onilev), en collaboration avec 11 opérateurs du domaine (entre producteurs et propriétaires de chambres froides), a-t-il dit.

Outre l'organisation du marché, l'opération vise, selon M. Messaoudi, le «maintien de la stabilité des prix de ce produit de large consommation, dont les cours n'ont cessé de fluctuer, ces derniers mois, entre une fourchette de 40 à

50 da le kg, au gros, et entre 55 à 85 da le kg au détail».

Il s'agit également, a-t-il ajouté, de garantir «une disponibilité de ce tubercule» à cette période de l'année, caractérisée par l'absence de récoltes jusqu'à la fin décembre prochain, outre les chutes de pluies qui entravaient la récolte de la pomme de terre d'arrière-saison, tout en évitant le pourrissement du produit stocké depuis le mois d'août dernier.

Un volume global de 16.000 tonnes de pommes de terre d'arrière-saison, parallèlement à une partie d'une récolte de 30 000 tonnes de pommes de terre de saison, ont été destinées au stockage en février dernier, avant leur déstockage progressif, entre les mois d'avril et mai de cette année, est-il signalé de même source.

AIN DEFLA:

La session criminelle prolongée jusqu'au 27 novembre : «20 affaires à juger et 64 personnes inculpées»

Selon la cellule le communiqué de la cellule de communication de la cours d'Ain Defla, la session en première instance de la cour criminelle ; la dernière de l'année 2018 ; a été prolongée, en adjoignant 20 autres affaires à juger où sont inculpées 64 personnes dont 34 sont en détention provisoire, 01 non arrêtée et 29 en fuite.

Salim Ben

Effectivement, après avoir été ouverte le mardi 23 octobre et clôturée le 12 novembre, cette session a été prolongée à partir de ce mardi 13 novembre 2018 et examinera 20 affaires criminelles, dont elles figurent six affaires d'actes de vandalisme et d'activités terroristes, deux affaires d'assassinat, deux affaires d'actes de violence avec un handicap, trois affaires d'enlèvement et de viol, trois affaires de vols qualifiés et création de groupe de malfaiteurs, deux affaires ayant trait au commerce de la drogue, une affaire de faux et usage de faux et une autre affaire de distribution d'argent faussée.

Selon le communiqué de la cellule de communication de la cour



d'Ain Defla ; qui nous a été envoyé ; aujourd'hui 13 novembre, sera clôturée le 27 novembre prochain avec de l'année en cours, ouverte une possibilité de prolongation.

Aïn Defla (Boumedfaâ): «Opération coup de poing des gendarmes et policiers»

Une opération de grande envergure a été lancée au cours de cette deuxième semaine du mois de novembre par les services de la sécurité de la wilaya d'Ain Defla au niveau de la commune de Boumedfaâ.

Une opération menée conjointement par la gendarmerie et par la police de la wilaya d'Ain Defla et qui s'est déroulée dans la daira de Boumedfaâ, est du chef lieu de la wilaya. Ce sont les policiers et les gendarmes qui ont été mobilisés pour ce faire sous la conduite du commissaire principal de la police et du commandant de la gendarmerie. Boumedfaâ est la porte de la wilaya d'Ain Defla et le tronçon qui donne vers Tipaza et

Médéa, c'est une zone qui commence à voir des activités économiques et sociales. Les deux services sécuritaires ont procédé à 127 interpellations et vérifications d'identité en recourant au fichier, dont un frappé de mandat d'arrêt de justice, ainsi que 97 véhicules ont été contrôlés.

Les responsables de cette opération annoncent que « d'autres villes, d'autres agglomérations, sont au programme, et ce, pour l'éradication de la délinquance et la criminalité ». Nous ont expliqué les responsables qui ont mené les opérations en totale coordination.

S. Ben

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Près de 78% des affaires traitées par la Gendarmerie nationale en 2017

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont traité, en 2017, près de 78% des affaires liées à la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Invité du Forum Moudjahid, l'expert en criminologie au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Abdelkader Zighed a indiqué, lundi, que les services de la GN avaient traité près de 78% des affaires en 2017, précisant que les affaires liées aux agressions, menaces, diffamations et atteinte aux personnes étaient à la tête des affaires traitées.

A ce propos, le responsable a fait état de près de 24.000 affaires traitées

durant la même période, concernant l'atteinte aux personnes, dont 70% d'affaires de coups et blessures volontaires et 30% portant sur de nombreux autres crimes, notamment les menaces.

S'agissant des homicides, le colonel Zighed a relevé le traitement de 196 affaires en 2017 contre 222 affaires en 2015, ce qui signifie une baisse du taux de criminalité, ajoutant que l'Algérie se trouvait « en dessous des moyennes internationales » pour ce genre de crimes.

Le même responsable a fait savoir, à ce titre, que les personnes

impliquées dans ce type de criminalité font partie de la tranche d'âge 18-30 ans, suivies de la tranche d'âge 30-40 ans.

Evoquant le crime organisé, M. Zighed a relevé la saisie de 39 tonnes de cannabis en 2017 contre 80 tonnes en 2016.

Concernant la cybercriminalité, le colonel Zighed a affirmé que le commandement de la Gendarmerie nationale a été parmi les initiateurs à développer ce domaine, en réunissant les moyens matériels et humains et l'acquisition de dispositifs techniques modernes ayant permis le traitement de 909 affaires en 2017.

ORAN:

Ouverture d'un nouvel espace pour l'accompagnement des toxicomanes

L'association de lutte contre la toxicomanie "ALT", implantée à Oran, vient d'ouvrir un nouvel espace dédié à l'accompagnement des jeunes toxicomanes, au niveau de l'ancienne bibliothèque de Hai El Yasmine, a-t-on appris de sa présidente.

Après les multiples correspondances adressées aux autorités locales pour l'attribution d'un local afin de mettre en place cet espace, l'association vient de bénéficier d'une grande salle au niveau de l'ancienne bibliothèque de Hai El Yasmine, a annoncé à l'APS le Dr Hassana Dahane.

L'équipe d'accompagnement, composée de trois psychologues, d'un médecin et d'un avocat, tous bénévoles active au sein de l'association ALT.

Le Dr Dahane précise que cet espace constitue une sorte de continuité du projet « jeunesse sans drogue », développé tout au long de l'année 2017, dans le cadre du Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE) visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes toxicomanes. Ce projet, clôturé en 2018, nous a permis d'accompagner une vingtaine de jeunes et nous a permis d'entamer des démarches pour la création de petites entreprises dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ et ANGEM notamment) », explique la même praticienne.

Pour elle, le projet a permis son staff à acquérir une expérience importante en matière d'accompagnement en bénéficiant de plusieurs formations, encadrées par des experts internationaux.

"C'est d'ailleurs tout le travail accompli par notre association dans le cadre de ce projet qui a convaincu les autorités à nous venir en aide pour mettre en place ce nouvel espace", a-t-elle encore.

A peine une semaine après son ouverture, l'espace a reçu deux toxicomanes, envoyés par l'unité de désintoxication de Sidi Chahmi, après avoir suivi tout une cure.

L'objectif de l'accompagnement porte sur l'insertion socioprofessionnelle après le sevrage, pour éviter la rechute.

L'insertion inclut le renforcement de l'estime du toxicomane par un suivi psychologique, mais aussi, une aide pour pouvoir envisager un projet professionnel, explique le Dr Dehane, ajoutant que l'association a pu développer un réseau avec certains établissements (les dispositifs d'aide à l'emploi notamment), pour faciliter les démarches pour ces jeunes très fragiles.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 31 morts et plus de 1.000 blessés en une semaine

Trente et une (31) personnes ont perdu la vie et 1.210 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 4 au 10 novembre dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya d'Oran déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors que 48 autres ont été blessées, suite à 40 accidents de la route.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour évacuer 11.632 malades vers des structures sanitaires et sont intervenues également pour l'extinction de 451 incendies urbains, industriels et autres.

ORAN:

5 ans de prison pour tentative d'adhésion à un groupe terroriste et apologie du terrorisme

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé lundi une peine de 5 ans de prison ferme dans une affaire de tentative d'adhésion à un groupe terroriste et apologie du terrorisme.

Selon l'acte d'accusation, l'enquête a démontré que A.Z âgé de 28 ans se préparait à rejoindre l'organisation terroriste Daesh avec laquelle il était en contact grâce à de faux comptes sur

Facebook. Une perquisition au domicile de ce diplômé en sciences islamiques a permis aux enquêteurs de saisir des documents subversifs et un micro-ordinateur, et l'analyse de son téléphone portable a pu confirmer qu'il avait créé deux comptes sur Facebook grâce auxquels il communiquait avec des éléments en Syrie.

L'enquête a pu aussi démontrer que le prévenu pratiquait des activités phy-

siques dans un terrain vague à Hai Nedjma (ex-Chteibo) pour se préparer à rejoindre l'organisation terroriste. A la barre du tribunal criminel, le mis en cause a nié tout en bloc, affirmant que la documentation saisie chez lui était à la portée de tout un chacun et qu'il n'avait pas de faux comptes sur Facebook, ajoutant qu'il ne possédait pas d'ordinateur portable et qu'il effectuait des exercices physiques sur pres-

criptions de son médecin parce qu'il souffrait d'asthme. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a affirmé que les preuves exposées démontrent la culpabilité de l'accusé, requérant une peine de dix ans de réclusion criminelle. L'avocat de la défense a demandé, pour sa part, l'acquiescement de son client pour défaut de preuves matérielles.

APS

PARAGUAY: Près de 6.000 familles évacuées en raison de crues du Rio Paraguay

Près de 6.000 familles ont été évacuées de certaines zones de la capitale paraguayenne, Asunción, à cause de crues causées par la montée des eaux du Rio Paraguay, dont la niveau a atteint près de 5,98 m, ont rapporté lundi les autorités locales.

Près de 6.047 familles ont été déplacées des zones riveraines vers des abris temporaires installés dans plusieurs zones d'Asunción, a annoncé le Secrétariat national des urgences, en relevant que l'opération d'évacuation a été lancée le 20 octobre dernier en raison du niveau inhabituellement élevé du Rio Paraguay qui longe la capitale paraguayenne et qui pourrait atteindre jusqu'à 7 mètres en raison des précipitations.

Par ailleurs, près de 1.000 autres familles ont été évacuées des départements de Misiones (Sud), San Pedro et Concepcion (centre), en raison d'inondations soudaines générées par de fortes pluies survenues la semaine dernière.

Pour éviter ces déplacements massifs, qui surviennent presque chaque année, le gouvernement paraguayen envisage de construire environ 10.000 logements sociaux dans les prochaines années au nord et au sud de la capitale pour reloger les personnes vivant près des zones inondables, notamment les zones marécageuses.

COLOMBIE: Des contrebandiers attaquent des militaires

Le ministère colombien de la Défense a annoncé lundi que des contrebandiers d'essence avaient attaqué deux soldats colombiens et avaient tenté de brûler l'un d'eux dans le département de Norte de Santander, à la frontière avec le Venezuela.

«Nous dénonçons un nouveau cas d'agression contre des soldats de l'armée nationale à Norte de Santander lors d'une opération de contrôle», selon un communiqué du ministère. «Les assaillants ont cassé le nez de l'un des soldats, tandis que d'autres ont aspergé l'autre d'essence», poursuit la même source, en précisant que l'incident s'est produit dans la municipalité de Herrin lors d'une opération de contrôle de véhicules.

Le 19 octobre, des contrebandiers ont attaqué un groupe de soldats avec des pierres et des couteaux dans la ville de Tibú, également à dans le nord de Santander.

L'armée menait une opération contre le vol de pétrole de l'oléoduc Caño Limón-Coveñas, reliant le champ pétrolier de Caño Limón dans le département d'Arauca, à la frontière avec le Venezuela, au port de Coveñas sur la côte Caraïbe colombienne, lorsque l'incident s'est produit.

INCENDIE AUX ETATS-UNIS: 42 morts, le bilan le plus lourd de l'histoire de la Californie

L'incendie de forêt qui fait rage dans le nord de la Californie a causé la mort de 42 personnes, devenant ainsi le plus meurtrier de l'histoire de cet Etat, a déclaré lundi le shérif du comté de Butte, Kory Honea. «Jusqu'à présent, les restes de 13 nouvelles personnes ont été découverts, ce qui porte le nombre total des morts à 42. Si je comprends bien, il s'agit de l'incendie de forêt le plus meurtrier de l'histoire de la Californie», a affirmé le shérif Honea lors d'une conférence de presse.

Il est ainsi revenu sur sa déclaration initiale selon laquelle cet incendie était le meurtrier de l'histoire de l'ensemble des Etats-Unis. Le bilan précédent de cet incendie, le «Camp Fire», était de 29 morts, soit autant de victimes que lors du pire incendie de forêt

MIGRATION ILLÉGALE Rapatriement de 370 migrants clandestins vers les frontières du Niger

Trois cent soixante-dix (370) migrants clandestins ont été rapatriés lundi vers les frontières du Niger, dont 38 enfants au niveau d'Alger qui étaient exploités par des bandes criminelles pour servir dans la mendicité, a-t-on appris des autorités chargés du dossier.

Lors d'une conférence de presse animée au centre de loisirs de Zeralda, le directeur responsable du dossier de la migration au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Hacem Kacimi a déclaré que «les enquêtes sont en cours pour démasquer les membres de bandes qui maltraitent et exploitent ces enfants pour les faire servir dans la mendicité dans les wilayas importantes à travers la mise en place d'un réseau qui contraint ces enfants à travailler 14h/jour», ajoutant que «les quatre individus arrêtés seront traduits devant la justice».

Dans ce cadre, des personnes qui s'occupent du «transport des enfants dans des taxis non autorisés» font l'objet de recherche, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'Alger qui ont arrêté, durant les deux derniers jours en collaboration avec les services de la gendarmerie et de la sûreté nationales, 38 enfants qui s'adonnaient à la mendicité dans des réseaux organisés, en leur possession des portables, et gérés par des bandes criminelles qui les répartissent sur les stations de métro et les centres commerciaux en veillant à ne pas tomber entre les mains des services de police. M. Kacimi a appelé les citoyens «à ne pas encourager les bandes criminelles en octroyant de l'argent à ces jeunes mendiants».

Ces derniers dont la plupart souffrent de maladies graves, viennent du Niger puis introduits en Algérie, a-t-il ajouté. S'adressant à l'opinion publique internationale, il a affirmé que «l'Algérie lutte contre les organisations crimi-



nelles spécialisées dans la traite des enfants en présentant, dans ce sens, des preuves à plusieurs occasions en dépit des campagnes lancées par certaines parties visant à ébranler sa crédibilité», ajoutant que l'Algérie traite les migrants clandestins dans le cadre du respect des traités internationaux» en assurant notamment une couverture sanitaire à ces migrants atteints de maladies dangereuses.

Indiquant que les services de sécurité algériens «empêchent annuellement au niveau des frontières du Sud près de 40.000 migrants clandestins de se rendre en Europe, le même responsable a fait savoir que ceux qui tendent à transgresser les frontières du Sud relevaient de «23 nationalités africaines dont l'Afrique de l'Ouest, la

région du Sahel et l'Afrique centrale».

Aussi, il a rappelé que l'Algérie avait rapatrié «10.000 migrants nigériens clandestins dont 7.000 enfants et 3.000 femmes». «Un grand nombre de migrants ayant déjà fait objet de rapatriement sont revenus en Algérie à plusieurs reprises et traduits en justice», a fait savoir M. Kacimi précisant que la Justice algérienne «avait condamné 20.000 migrants nigériens tandis que 36.000 migrants maliens ont été condamnés par la Justice malienne».

Le même responsable a souligné que «des autorités algériennes se préparent pour contrer les menaces croissantes de la migration clandestine, citant l'affectation de 600 milliards centimes, en 2018, à la lutte contre ce phénomène dans les années à venir.

GRÈVE DES OPÉRATEURS DU TRANSPORT PUBLIC: La police kényane assure le transport des élèves pour passer leurs examens

Les véhicules de la police ont assuré mardi le transport des candidats devant passer les examens du certificat d'éducation secondaire du Kenya (KCSE), au deuxième jour de grève des opérateurs du transport public contre la mise en oeuvre de règles draconiennes de sécurité routière.

Des centaines de navetteurs n'ont pas eu d'autre choix que de se rendre à pied au travail, les agents de la police de la circulation continuant de faire respecter les «règles strictes de

Michuki» du nom de l'ancien ministre des Transports, John Michuki.

Cité par le journal, «Daily Nation», le commandant de la police du comté de Mombasa (deuxième grande ville après Nairobi), Johnston Ipara, a déclaré qu'une équipe de sécurité multi-agences avait été déployée dans des zones stratégiques pour faire respecter les règles de la circulation. Il a assuré que les opérations se poursuivraient jour et nuit afin d'assurer une stricte application

des normes de sécurité.

Au premier jour de grève, le gouvernement kényan a ordonné à «Kenya Railways» d'augmenter la fréquence des trains de banlieue et de réduire les tarifs de 10%, pour faire face à la crise créée par les opérateurs du transport public qui ont préféré retirer leurs véhicules de la circulation que de se conformer aux règles de sécurité routière. «Afin de permettre au public de poursuivre ses activités quotidiennes dans la construction du pays, la Kenya Railways Corporation est appelée à augmenter le nombre et la fréquence des trains de banlieue sur toutes les liaisons et de réduire les tarifs de transport de 10%», souligne un communiqué du ministre du transport, James Machari, relayé par les médias kényans.

Le ministre a ainsi appelé le public à soutenir les efforts du gouvernement visant à assurer une stricte application des règles de circulation. Plusieurs passagers ont été bloqués lundi alors que les autorités ont pris des mesures pour faire respecter les règles de sécurité des transports en commun au Kenya.

Peu de véhicules de la

fonction publique en service après s'être conformés aux règles ont augmenté ou doublé leurs tarifs vers diverses destinations.

Près de 2.000 personnes, chauffeurs, contrôleurs et même passagers de minibus ou bus de transport public, ont été arrêtées lundi, où les autorités ont décidé de mettre en application des mesures de sécurité routière longtemps restées lettre morte, selon la police.

Sur les principaux itinéraires et artères des grandes villes, de nombreuses personnes marchaient à pied vers leur destination et leurs lieux de travail.

Les «règles de Michuki» jugées très contraignantes renvoient aux règles de circulation, publiées en 2003 dans la Gazette du Kenya par l'ancien ministre des Transports, John Michuki.

Elles exigent que chaque véhicule de service public (PSV) fixe un limiteur de vitesse à 80 km/h, que chaque Matatu dispose de ceintures de sécurité pour tous les passagers et qu'il ne dépasse pas la capacité de passagers définie pour éviter les surcharges et que les conducteurs affichent leurs photos dans le véhicule.

APS

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M.HASBELLAOUI L'A RÉAFFIRMÉ : «L'Algérie réaffirme SON engagement pour un plan de lutte contre la résistance aux antimicrobiens»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a réaffirmé, hier à Alger, l'engagement de l'Algérie à élaborer un plan d'action national pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, en cohérence avec la stratégie mondiale.

«Le ministère s'est engagé en collaboration avec ses partenaires, dans un processus inclusif visant l'élaboration d'un plan stratégique national dédié spécifiquement à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, en cohérence avec la stratégie mondiale», a relevé M. Hasbellaoui dans une allocution prononcée lors des travaux de la journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Ce plan, a ajouté le ministre, vise à mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens, renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche, réduire l'incidence des infections, optimiser l'usage des agents antimicrobiens et garantir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Pour M. Hasbellaoui, ce plan d'action va renforcer le dispositif déjà mis en place par le ministère de la Santé, à travers le réseau algérien de surveillance de la résistance des bactéries aux antibiotiques AARN, avec comme laboratoire de référence l'Institut Pasteur d'Alger (IPA).

«Il a estimé que c'était un problème «majeur» de santé publique qui n'a pas épargné l'Algérie, ajoutant que c'est un «impératif» pour le secteur privé en tant qu'acteur clé dans l'environnement médical et sanitaire d'être inclus dans ce dispositif».

«La résistance aux antimicrobiens constitue aujourd'hui l'une des plus graves menaces pesant sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement à l'échelle mon-



diale», a-t-il insisté, ajoutant que l'impact de la résistance aux antimicrobiens nécessite le recours à des médicaments coûteux, engendre la prolongation de la maladie, de son traitement, de l'hospitalisation et accroît les dépenses la santé et la charge financière sur les familles.

Le ministre a fait savoir que l'Algérie disposait d'un cadre juridique (décret exécutif de 2017) portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, précisant que ce cadre servira de point de départ pour la mobilisation de tous ceux qui sont responsables des mesures visant cette lutte.

Dans le but d'être au rendez-vous, a souligné M. Hasbellaoui, il est essentiel de veiller à ce que les éléments clé de l'action nationale de

lutte soient «efficacement» mis en œuvre et traduits en action «concrètes et mesurables».

Selon M. Hasbellaoui, grâce à des mesures «décisives collectives» avec les autres secteurs, la résistance aux antimicrobiens peut être «minimisée», sachant que la résistance est en grande partie due à une utilisation «inadéquate» d'antimicrobiens et une «mauvaise utilisation» dans l'agriculture, ajoutant que «nous devons travailler ensemble pour trouver des solutions à ces problèmes».

Un plan d'action mondial contre la résistance aux antimicrobiens a été élaboré, pour riposter à ce «grave problème» de santé publique, à la 68ème Assemblée mondiale de la santé en 2015 aux Etats-unis, avec l'adoption d'une résolution invitant à mettre en œuvre ce plan.

SELON UN EXPERT: Vers le lancement d'une stratégie nationale de e-santé à Alger en 2019

Une stratégie nationale de e-santé sera lancée en 2019, a annoncé, lundi à Alger, Mohamed El Amine Djaker, spécialiste des technologies de l'information et de la communication à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie. Intervenant aux travaux de la deuxième édition de la conférence expo e-santé, M. Djaker a indiqué que le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière procédait à l'élaboration d'une stratégie nationale de e-santé, en collaboration avec l'OMS, après la mise en place des cadres juridiques nécessaires pour faciliter la gestion des données médicales et aider les décideurs à concrétiser ce projet. Il a affirmé, dans ce sens, que l'OMS accompagnera la réalisation de ce projet, en tirant profit de l'expérience des pays ayant réussi à appliquer cette stratégie et en se mettant au diapason des développements enregistrés dans les domaines médicale et informatique en vue de les adapter au secteur de la santé. Evoquant le progrès enregistré en matière de numérisation du secteur de la Santé, à l'instar de la télémédecine et la formation à distance, l'expert a souligné l'importance d'œuvrer à développer et enrichir la base de données actuelle du ministère, vu le nombre important de spécialités et structures de santé que compte le secteur. Pour sa part, l'expert en Système d'information sanitaire et collaborateur avec le ministère de la Santé, Nadir Benhamouda, a estimé nécessaire de créer un système informatique pour le secteur de la santé et d'œuvrer à son développement, ce qui contribuera à «transmettre rapidement les informations à tous les acteurs de la santé et partant élaborer des programmes préventifs pour améliorer la santé du citoyen». Par ailleurs, M. Djaker a plaidé pour la garantie des moyens et ressources humaines qualifiée et l'organisation de sessions de formation continue pour accompagner les différentes acteurs dans ce secteur.

HÔPITAL MILITAIRE DE BECHAR/9ÈME JOURNÉE MÉDICO-CHIRURGICALE: La gestion du diabète sucré en débat

La gestion du diabète sucré dans les situations particulières est au centre des débats et échanges entre une centaine de médecin-spécialistes militaires et civils prenant part lundi à la 9ème journée médico-chirurgicale de l'hôpital régional militaire universitaire (HMRU) de Bechar. Les participants à cette rencontre, à laquelle prennent part des spécialistes et médecins militaires et civils des différents hôpitaux et centres hospitaliers universitaires des différentes régions militaires du pays ainsi que ceux du secteur de la santé publique de wilaya, débattent, en plus du thème principal, de sujets liés aux maladies d'insuffisance cardiaque, d'urologie, de psychiatrie. Ils traitent aussi du lien entre la stéatopathie métabolique et le diabète, le traitement du diabète de type 2 chez les patients atteints de cirrhoses, la prise en charge du diabétique insuffisant rénal, l'infection du pied du diabétique, ainsi que plusieurs autres sujets liés essentiellement à l'amélioration de la prise en charge des malades dans les hôpitaux militaires et civils.

Ce type de rencontres médicales et scientifiques, en plus de son apport à la formation continue des praticiens de la santé au sein des services de la santé militaire et ceux exerçant dans les différents établissements publics du secteur de la santé, contribue aux efforts de préparation et de mobilisation quotidiennes des éléments de l'armée nationale populaire (ANP), à travers le suivi quotidien de leur santé physique, a affirmé le General-major Omar Karbouaa, commandant adjoint de la 3ème région militaire, en ouverture des travaux. «Cette journée médico-chirurgicale, est un espace d'échanges d'expériences, de savoir-faire et connaissances entre les praticiens de la santé militaire et civile. En plus de la contribution à la formation médicale continue, elle constitue un moyen d'amélioration des protocoles médicaux de prise en charge des malades à travers les différents hôpitaux militaires et civils», a indiqué le commandant Boujefna Benramadane, anesthésiste-réanimateur à l'HMRU de Bechar. Plusieurs ateliers dédiés à différentes pathologies retenues au programme de ces journées ont été ouverts à l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cette rencontre d'une journée pour permettre aux participants de confronter leurs recherches et connaissances.

APS

DIABÈTE: Plus de 5.500 nouveaux cas à Alger durant les neuf premiers mois de 2018

Plus de 5.500 nouveaux cas de diabète ont été enregistrés au niveau d'Alger durant les neuf premiers mois de l'année (de janvier à septembre), a-t-on appris auprès de la chef du service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la direction de Santé.

«Le nombre de nouveaux cas de diabète enregistrés à travers les dix 10 Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) au niveau d'Alger durant la période allant de janvier à septembre de l'année en cours s'élève à 5529 nouveaux cas, suite à des examens médicaux préliminaires de plus de 144.700 personnes, contre 5947 cas durant la même période de l'année précédente», a indiqué lundi à l'APS Dr Bourkich Zekagh Nadia à l'occasion des préparatifs de la Journée mondiale du diabète qui coïncide avec le 14 novembre de chaque année, sous le slogan «le diabète concerne chaque famille».

Rappelant que 2421 nouveaux cas ont été enregistrés chez les hommes et

3108 chez les femmes, alors que 747 cas sont du type 1 contre 4877 du type 2, elle a fait état d'une hausse en nombre des cas enregistrés chez les femmes à cause des pressions quotidiennes et du stress outre l'absence d'un régime sain et le manque d'activité physique. Dans ce cadre, la même responsable a noté que durant le premier trimestre de 2018 (de janvier à mars), 1873 nouveaux cas de diabète ont été enregistrés, dont 1028 femmes, tandis que durant le deuxième trimestre (d'avril à juin) 2025 nouveaux cas ont été enregistrés, dont 1141 femmes et 1631 nouveaux cas dont 939 femmes et 692 hommes durant le troisième trimestre (de juillet à septembre).

Par tranche d'âge, il a été enregistré 15 nouveaux cas chez la tranche de 10-20 ans, 156 cas chez la tranche 20-30 ans, 573 nouveaux cas chez la tranche 30-40 ans, 1230 cas chez la tranche 40-50 ans, 1704 cas chez la tranche 50-60 ans et 1402 cas de la tranche (60-70 ans), a-t-elle pré-

cisé. Les services de la direction de la santé d'Alger ont enregistré 8348 nouveaux cas de diabète durant 2017, dont près de 5026 chez les femmes contre 3322 chez les hommes. La tranche d'âge chez les femmes est la plus touchée avec 1561 (50-60), suivie de 1148 (60-70 ans) et 1075 nouveaux cas (40-50 ans), a-t-elle fait savoir.

Selon la même responsable, la wilaya d'Alger compte 5 centres «baromètre» à cet effet, répartis sur les différents établissements publics de santé de proximité (EPSP), à savoir les cliniques Bachir Ladjouzi à Ruisseau et à Belouizdad, salle de soins 'Sidi M'barek' à Baraki et Bouyoucef à Bouzareah, à Dar El Beida (Dergana) et à Zeralda (Staoueli), encadrées par des médecins spécialistes et un staff paramédical.

Le centre baromètre qui entre dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Santé et les laboratoires danois Novo Nordisk, comporte un programme préventif pour le suivi du dossier médical

électronique du patient ainsi que le suivi méthodologique des indicateurs biologiques et cliniques pour la collecte des informations (réseau national des diabétiques).

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète (14 novembre), une campagne de sensibilisation sur la prévention du diabète sera organisée les 13 et 14 novembre respectivement au niveau de la maison du diabétique de l'EPSP «Bachir Ladjouzi» à Ruisseau et l'établissement hospitalier de Kouba, outre une action de sensibilisation supervisée par un staff médical et paramédical pour conseiller et orienter le patient en matière d'alimentation et d'activité sportive, a ajouté Mme. Bourkich Zekagh.

Elle a rappelé, par ailleurs, que la Journée mondiale du diabète est une occasion pour s'enquérir des efforts consentis par l'Etat en termes de prise en charge des diabétiques et des moyens mobilisés pour la prévention et le diagnostic de cette maladie.

ANÉMIE : une bonne alimentation pour constituer des réserves en fer

Une des causes les plus fréquentes d'anémie est la carence en fer. Or, plusieurs études réalisées en France ont montré que la population manquait de réserves en fer, notamment les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les jeunes enfants. Voici comment constituer le stock indispensable.

Notre corps renferme environ 4g de fer à l'âge adulte. Ce minéral est essentiel au bon fonctionnement de notre organisme car il sert, notamment, au transport de l'oxygène des poumons vers tous les autres organes.

Consommer des aliments riches en fer

Le fer est présent sous deux formes : héminique (70 %) associé à l'hémoglobine de nos globules rouges et non héminique (30 %) qui sert à la fois au transport et à la constitution de nos réserves. Vous trouvez le fer :

- sous la forme héminique : dans les viandes rouges et plus particulièrement dans le boudin noir (il apporte 163% des apports journaliers recommandés), les abats, le foie et les rognons, mais aussi dans les viandes blanches, les poissons, les fruits de mer et les œufs.

- sous forme non héminique : dans les légumes verts, les fruits et légumes secs (comme les lentilles et les fèves). Contraire-



ment à la croyance, les épinards ne contiennent pas beaucoup de fer... Le créateur de Popeye s'est en fait servi d'une table alimentaire qui comportait une erreur de virgule dans la teneur en fer des épinards d'où cette légende qui continue de se répandre.

Faire les bonnes associations

Le fer présent dans la viande est 2,5 fois plus assimilable que le fer des produits végétaux. Toutefois, celui-ci est d'autant mieux absorbé par l'organisme qu'il est associé au cours d'un même repas au fer d'origine animale et à des aliments riches en vitamine C comme les crudités ou les fruits mais aussi les herbes aromatiques qui en contiennent beaucoup comme le persil, le cerfeuil, l'estragon...

Certains aliments doivent cependant être consommés à distance des repas car ils réduisent l'absorption du fer. C'est le cas du thé, du café, du vin et du jus de raisin.

ANÉMIE : UN SELFIE POUR LA DÉTECTER

Une application mobile permettrait de détecter l'anémie en se basant sur un selfie et indiquerait aux utilisateurs la procédure à suivre en cas de carence en fer. Les applications santé se développent pour accompagner les Internautes au quotidien. Une nouvelle vient de voir le jour et est capable de détecter l'anémie avec un simple selfie (auto-portrait réalisé avec un Smartphone). Les signes d'alerte de l'anémie :

Les symptômes classiques et habituels de l'anémie sont le pâleur de la peau, des conjonctives, un essoufflement pendant l'effort, une accélération du rythme cardiaque, une fatigue, des maux de tête, des vertiges et des bourdonnements

d'oreilles. L'anémie lorsqu'elle est envisagée par un médecin, se détecte par une prise de sang qui dose le niveau de ferritine dans le sang. Cette protéine, qui permet le stockage du fer, traduit l'état de nos réserves.

Développée par des étudiants australiens, cette nouvelle application nommée EYenaemia diagnostique l'anémie simplement grâce à un selfie. Cette solution simple et non-invasive est accessible à tous et peut aussi s'utiliser dans des pays ou zones mal équipés en structures sanitaires et hospitalières.

Le logiciel est livré avec une carte de couleurs utilisée comme outil d'étalonnage. Il suffit à la

personne de se photographier en tirant sur sa paupière inférieure. Si ce type de selfie n'est pas flatteur, il permettra de faire un bilan de votre anémie. L'application est capable de déterminer en fonction de la couleur de l'œil, le niveau d'hémoglobine du patient. Une fois le diagnostic établi, l'internaute reçoit un bilan et une procédure à suivre en fonction de son état de santé. Un portail informatif sur cette application existe et est disponible pour les Internautes qui peuvent déjà tester ce nouvel outil. En revanche, l'application qui a remporté le prestigieux 2014 Imagine World Cup Microsoft ne sera disponible que fin 2014 sur Windows Store.

Quels signes doivent nous alerter ?

Épuisée, essoufflée au moindre effort, une mine de papier mâché... Et si ça venait d'une insuffisance en fer ? On fait le point sur ce minéral indispensable avec Béatrice Benavent-Marcos, diététicienne-nutritionniste.

Une fatigue inhabituelle, un essoufflement, un teint pâle sont des signes d'anémie par manque de fer. Des troubles de la mémoire, une baisse des performances intellectuelles, une chute de cheveux, une plus grande vulnérabilité aux infections peuvent aussi indiquer un manque de fer.

Pourquoi les femmes sont-elles plus exposées ?

Tout simplement parce que de l'adolescence à la ménopause, leurs règles entraînent des pertes en fer non négligeables. Les femmes qui présentent des fibromes de l'utérus sont particulièrement à risque,

car elles perdent beaucoup plus de sang lors de leurs règles, ce qui retentit sur leurs réserves en fer. Le risque de carence augmente aussi en cas de grossesses rapprochées.

Existe-t-il d'autres situations à risque ?

En période de croissance, les besoins en fer sont très importants. Et au cours de la vie, toutes les maladies qui peuvent occasionner des saignements répétés (ulcères, hémorroïdes, cancers, maladies inflammatoires...) font courir le risque d'un déficit en fer. On y pense aussi chez les personnes âgées qui mangent trop peu.

La pratique du sport peut-elle être en cause ?

Oui, c'est le cas, par exemple, de la course à pied. L'impact répété des pieds sur le sol crée des microtraumatismes qui « éclatent » les globules

rouges. Une transpiration excessive lors de l'effort serait aussi en cause. Sans oublier que ceux qui se serrent la ceinture en vue d'une compétition peuvent, du même coup, se priver de ce précieux fer, par la faute d'un régime trop restrictif.

On dose quoi exactement pour être fixé ?

Seule une prise de sang permet de savoir si on manque vraiment de fer. Le médecin généraliste en demande une quand il constate une fatigue ou une pâleur anormale. Mais, plus que le fer, c'est la ferritine qui doit être dosée. Cette protéine, qui permet le stockage du fer est, en effet, le témoin de nos réserves. Dans certains cas, ce dosage peut être complété par celui du fer et de la transferrine, la protéine qui assure le transport du fer dans l'organisme.



Comment faire le plein de fer

Pas assez de fer dans notre organisme et nous voilà anémiée. Cet oligo-élément permet en effet aux globules rouges de transporter l'oxygène nécessaire à nos cellules. Mais êtes-vous sûre que manger des épinards tous les jours vous permettra de faire le plein de fer ?

Les épinards sont extrêmement riches en fer

Faux
Popéye aurait pu être traité de menteur ! 100 grammes d'épinards ne contiennent environ que 2mg de fer, ce qui est très peu. Pour la petite histoire : en 1890, un chercheur américain fait l'autopsie d'une feuille d'épinard. En recopiant les résultats, sa secrétaire commet une erreur de virgule. Et au lieu d'inscrire 2mg, elle note 30 mg.

Le fer est principalement contenu dans les aliments d'origine animale

Vrai
Il existe 2 sortes de fer : l'un dit hémérique, c'est à dire, mieux absorbé par l'organisme; l'autre dit non-hémérique, beaucoup moins bien assimilé par notre corps. Le fer hémérique est contenu dans les aliments d'origine animale comme le bœuf, le foie, les abats, le poisson... Il est donc important d'en manger. Les végétaux, quant à eux, contiennent du fer non-hémérique.

Le jus d'orange est conseillé pour l'assimilation du fer

Vrai
Les oranges contiennent de la vitamine C qui favorise l'absorption du fer par l'organisme. De la même façon, consommer des fruits et légumes au cours des repas augmente fortement l'assimilation du fer contenu dans les autres aliments.

Nous avons toutes les mêmes besoins en fer

Faux
Nos besoins sont différents selon l'âge, le sexe et les périodes de la vie d'une personne. L'apport journalier recommandé pour un homme est de 9 mg. Pour une femme, il est de 16 mg. Mais si cette dernière est enceinte, elle a besoin de plus de fer, soit 30 mg (au troisième trimestre). Pour un enfant, âgé de 1 à 9 ans, l'apport quotidien est de 7 ou 8 mg.

Le fer est présent en grande quantité dans l'organisme

Faux
Les femmes ont en tout environ 2,5 grammes tandis que les hommes en possèdent 4 grammes. Cependant, il reste un oligo-élément essentiel au bon fonctionnement de l'organisme. Tous les jours, le corps élimine une petite quantité de fer à travers les cellules mortes, la desquamation, les selles et les urines. C'est la raison pour laquelle il faut subvenir quotidiennement à nos besoins en fer.

Du fer dans l'assiette

Pendant votre grossesse, bébé puise dans vos réserves de fer. Pour ne pas flirter avec l'anémie, surtout les deux derniers trimestres, mettez de la viande à votre menu au moins deux fois par semaine.

Steak ou poisson ?

Maintenant que vous attendez un heureux événement, c'est le moment de rompre avec vos (mauvaises) habitudes alimentaires : on ne vous interdit pas un plateau-télé les soirs de grande fatigue, mais plus question d'en faire votre rituel quotidien ! D'autant qu'un steak ou un filet de poisson accompagné d'une petite poêlée de légumes ça prend à peine plus de temps qu'une pizza à réchauffer ! Et puis, dans quelques mois, lorsque vous entrez de plain-pied dans la diversification alimentaire, vous serez incollable sur l'équilibre entre les quantités de protéines et de lipides !

Rassurez-vous, si vous n'êtes pas très "carnivore" - on ne vous oblige quand même pas à mettre de la viande tous les jours au menu. Trois ou quatre fois par semaine, c'est bien suffisant pour ne pas être anémiée... et ce ne sera pas assez pour voir votre taux de cholestérol grimper en flèche ! D'autant que votre gynécologue vous a sûrement prescrit également une supplémentation sous forme de cachets.

Apprenez à lire les étiquettes

Pour tout savoir sur la viande, apprenez donc à lire les étiquettes ! Le prix et le poids du morceau choisi sont, certes, des informations essentielles pour la future maman soucieuse de son poids que vous êtes ! Mais bien d'autres renseignements apparaissent : le nom du morceau de bœuf par exemple. Juste à côté de la dénomination "viande bovine", qui vous permet de choisir en toute connaissance de cause



entre le rumsteak (à 3,3 % de matières grasses) et l'entrecôte (à 12 %). Vient ensuite la mention de l'origine (pays de naissance, d'élevage et d'abattage), obligatoire depuis 2002. L'étiquetage mentionne aussi la "catégorie" de l'animal : jeune bovin (mâle de moins de 2 ans), génisse (femelle n'ayant pas vêlé), bœuf (mâle castré de plus de 2 ans), vache (femelle ayant vêlé) ou taureau. Le terme précise enfin s'il s'agit d'une race laitière ou d'une race à viande.

Et les épinards, alors ?

Non, on ne vous a pas trompée ! Il y a bien du fer dans les épinards (merci Popéye !). Mais du

fer "non hémérique", c'est-à-dire difficilement assimilable par l'organisme.

Résultat : seulement 5% du fer des épinards est absorbé par l'organisme. Alors que 25 à 30 % du fer "hémérique" présent dans la viande ou le poisson est absorbé par votre organisme. Mieux encore : la viande, et notamment la viande bovine, améliore l'absorption du fer non hémérique contenu dans les aliments qui l'accompagnent dans l'assiette. Autrement dit, quand vous mangez un steak-épinards, c'est le bœuf qui vous fournit le fer le mieux assimilé... et c'est lui qui vous permet de profiter au maximum du fer contenu dans les épinards ! En revanche, n'abusez

pas trop du thé ou du café qui empêchent une bonne assimilation du fer.

Teneur en fer des aliments

Pour un total de 100g
Viandes rouges: 2,2 à 4 mg
Viandes blanches: 1,1 à 2 mg
Poissons: 0,5 à 2,3 mg
Oeufs: 0,5 à 1,9 mg
Foie: 6 à 14 mg
Volaille: 1,3 à 2,7 mg
Épinards: 2,4 mg (non hémérique)
Légumes secs: 1,8 à 3,3 mg (non hémérique)
Chocolat : 2,9 mg (non hémérique)
Fruits secs: 5,2 mg (non hémérique)

Fatiguée : et si c'était de l'anémie ?

Rien n'est plus banal que de se sentir fatiguée quand les vacances sont derrière nous. Toutefois, si cette fatigue devient permanente et qu'en plus vous vous trouvez pâlichonne, essouffée au moindre effort, il se peut que vous souffriez d'anémie. Comment savoir ?

À quoi c'est dû ?

Il y a plus de risque d'anémie chez les femmes :

- qui ont des règles abondantes
- qui ont une alimentation trop pauvre en fer

- ou qui suivent un traitement médical prolongé avec de l'aspirine ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens.

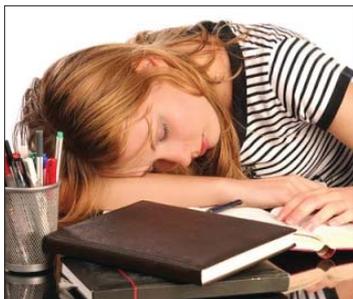
D'autres médicaments peuvent également provoquer une carence en fer (antiacides, anti-histaminiques H2, inhibiteurs de la pompe à protons, tétracyclines).

Pourquoi ça fatigue ?

La fatigue causée par l'anémie est le résultat d'un manque de globules rouges, ceux qui transportent l'oxygène depuis vos poumons jusqu'aux cellules. Comme cet apport en oxygène est trop faible, vous vous sentez faible, fatiguée, parfois même à bout de souffle. Des exercices aussi simples que grimper un escalier ou courir après le bus, vous semblent tout à coup insurmontables.

Comment savoir si j'en ai ?

Pour diagnostiquer ce type d'anémie par carence en fer (appelée anémie ferriprive), votre médecin vous prescrira une prise de sang en demandant une numération formule sanguine (NFS) et un dosage de la ferritine sérique qui traduit l'état de vos réserves en fer. Evidemment, il recherchera aussi la cause de



votre anémie afin de la traiter. C'est ainsi qu'il vous posera des questions sur vos habitudes alimentaires, vos cycles menstruels, votre digestion, les médicaments que vous prenez... Dans tous les

cas, le médecin vous conseillera d'augmenter vos apports en fer dans l'alimentation. Et si vous êtes anémiée, il vous prescrira une supplémentation en fer afin de faire remonter vos réserves.

LIBERIA: Des victimes de la guerre civile au Liberia manifestent pour la création d'un tribunal



Quelques milliers de Libériens sont descendus lundi dans les rues de Monrovia pour réclamer l'établissement d'un tribunal de guerre chargé de juger les auteurs de crimes commis pendant la guerre civile qui a ravagé ce pays d'Afrique de l'Ouest de 1989 à 2003, ont rapporté des médias. Répondant à l'appel d'une association de victimes, «Campaigners and Victims for Justice», les quelque 2.000 manifestants ont défilé sur les principales artères de la capitale libérienne, perturbant la circulation pendant plusieurs heures.

Ils brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «Les seigneurs de la guerre et les criminels économiques doivent faire face à la justice», «Nous voulons une cour pour les crimes de guerre et les crimes économiques» ou encore «Nous exigeons la justice pour les victimes de la guerre».

Quinze ans après la fin de ce conflit particulièrement atroce qui a fait quelque 250.000 morts - dans un pays qui comptait alors moins de 4 millions d'habitants-, un très grand nombre de personnalités directement impliquées dans la guerre civile occupent toujours des positions importantes dans les sphères du pouvoir politique et économique.

Les manifestants se sont rendus tour à tour à l'ambassade des Etats-Unis, au quartier général de l'ONU, aux bureaux de l'Union européenne, de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour y déposer une pétition.

«Vous savez que cet horrible épisode de notre histoire a vu l'extermination, la réduction en esclavage et d'autres actes inhumains commis contre la population civile (...)».

Ces années noires ont vu le viol de nos mères et de nos sœurs et le recrutement d'enfants soldats», selon le texte adressé aux représentants de la communauté internationale.

«Nous voulons un tribunal pour juger ces crimes de guerre afin de mettre fin à l'impunité».

C'est seulement l'établissement d'un tribunal de guerre qui apportera la justice aux victimes de viols et de meurtres, à leurs familles et leurs amis.

Il est temps pour la justice au Libéria. Faites juger les criminels de guerre», ont écrit les pétitionnaires.

Vendredi, le représentant au Liberia du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) et des ONG avaient déjà appelé les autorités libériennes à juger les auteurs de crimes commis pendant cette période.

L'un des principaux acteurs du conflit, l'ex-chef de guerre devenu président (1997-2003), Charles Taylor, a été condamné en 2012 pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre perpétrés en Sierra Leone voisine, mais n'a pas été inquiété pour les atrocités commises dans son propre pays.

FORCE DU G5 SAHEL: Manque d'équipements et d'un nouveau QG

Le chef de la force antiterroriste du G5 Sahel, le général mauritanien Hanena Ould Sidi, a déploré lundi le manque d'équipements et l'absence de nouveau quartier général.

«Ce sont les équipements qui me manquent, et le PC (poste de commandement, NDLR) de la force.

On n'a pas de quartier général et les équipements tardent à venir», a déclaré l'officier mauritanien à l'issue d'une rencontre avec la ministre française des Armées, Florence Parly, et son homologue allemande de la Défense, Ursula von der Leyen.

Il a notamment cité «des équipements majeurs, comme les blindés, les équipements contre les IED» (engins explosifs improvisés).

Le général mauritanien Hanena Ould Sidi a succédé au général malien Didier Dacko sur décision d'un sommet de l'organisation régionale G5 (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), le 2 juillet à Nouakchott.

Ce remplacement fait suite à un attentat terroriste le 29 juin contre le quartier général de la force à Sévaré qui avait fait trois morts, dont deux militaires maliens de cette force, outre deux assaillants. En septembre, le général Hanena Ould Sidi a décidé de déménager ce QG de Sévaré à Bamako. «On



attend que les autorités maliennes nous proposent un local. Quand on n'a pas de bureau pour travailler, pour réfléchir, on ne peut pas avancer», a-t-il déploré lundi.

Les entretiens avec les deux ministres européennes ont porté «sur l'évolution de l'arrivée de l'aide financière, des

équipements, la montée en puissance des PC de fuseaux» Ouest, Est et Centre, ainsi que sur la reprise progressive des opérations de la force, a indiqué Mme Parly. «Il était normal compte tenu de la saison des pluies que celle-ci interrompe ses opérations, mais elles vont reprendre», a-t-elle assuré.

TUNISIE: Le nouveau gouvernement tunisien obtient la confiance du Parlement

Le nouveau gouvernement tunisien a obtenu lundi soir la confiance de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP, Parlement).

Ce vote est intervenu pour accorder la confiance du Parlement aux 18 ministres et secrétaires d'Etat proposés par le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed dans le cadre du dernier remaniement ministériel, annoncé le 5 novembre dernier. Pour obtenir cette confiance de l'Assemblée, chaque membre du nouveau gouvernement devait obtenir l'approbation de la majorité absolue des membres (109 voix).

Le bloc parlementaire de Nidaa Tounes a décidé de boycotter cette séance plé-

nière de l'ARP en raison de «l'incapacité du gouvernement de mettre en œuvre les décisions prises lors des séances plénières, en particulier la décision de ne pas prolonger le mandat de l'Instance Vérité et Dignité en mars 2018».

Pour Chahed, qui avait opéré ce remaniement ministériel partiel touchant 13 ministères et 5 secrétariats d'Etat, après une année de sa formation, «les forces de corruption n'ont, de cesse, œuvré à entraver l'action gouvernementale, parfois d'une manière directe et d'autres en coulisses, sous couvert d'autres noms et de personnalités». Ces forces, a-t-il expliqué, qui s'emploient à mettre un terme à la lutte contre la

corruption en détournant l'attention de l'opinion publique vers des batailles marginales et en euvrant à saper les efforts de ceux, animés d'intentions sincères, mènent la guerre contre la corruption.

«La démocratie et la corruption ne coexistent pas et nous ne pouvons parler d'un Etat juste dans une société où la corruption est endémique», a-t-il déclaré, affirmant que son gouvernement poursuivra la guerre contre la corruption.

Il a également indiqué que «la guerre contre la corruption sera difficile et de longue haleine, car les lobbies et les forces de corruption ne croiseront pas les bras et tenteront de défendre leurs inté-

rêts». Pour lui, vaincre la corruption exige, en plus de l'action du gouvernement, la contribution du pouvoir judiciaire dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par la Constitution, ainsi que celle de la société civile et des citoyens qui doivent lutter contre la corruption, ne pas la tolérer et la dénoncer.

«Réduire la corruption est tributaire d'une volonté politique, d'un cadre législatif et d'une efficacité judiciaire».

Le citoyen est aussi appelé à faire face à toutes les tentatives de corruption.

Si nous réaliserons toutes ces étapes, nous aurons atteint un stade avancé pour gagner définitivement cette guerre», a relevé Youssef Chahed.

RD CONGO - PRÉSIDENTIELLE: 2 candidats de l'opposition se rétractent du choix porté sur Fayulu

Deux candidats de l'opposition à la présidentielle du 23 décembre prochain en République démocratique du Congo (RDC) se sont retirés lundi soir d'un accord à peine conclu, et ayant porté le choix sur Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition, a rapporté mardi la presse locale.

«Je retire ma signature.

Je ne peux aller à l'encontre de la base, ce serait signer la fin de ma carrière politique», a déclaré le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Félix Tshisekedi, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, reprise mardi par les médias locaux.

«Aujourd'hui, la même base s'est réunie à travers la direction politique nationale, certainement après avoir entendu ses plaintes», a déclaré quelques heures plus tard, Vital Kamerhe, président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) et ancien lieutenant du gouvernement de Joseph Kabila.

M. Kamerhe a révélé que «la direction politique m'enjoint de tempérer dans le sens de la demande de la base. Je ne vou-

drais pas, ici, commenter cette décision car elle est au-dessus de la personne dans nos statuts». Il a, en outre, rassuré que la possibilité d'une candidature commune «reste d'actualité» et que même en ordre dispersé, l'opposition «peut remporter» cette présidentielle face à Emmanuel Ramazani Shadary, candidat soutenu par le président sortant Joseph Kabila.

Le volte-face de ces opposants est intervenu après une montée de tension dans les deux partis politiques, opposés au choix du président du parti d'opposition «Engagement pour la citoyenneté et le développement», Martin Fayulu, figure considérée comme «impopulaire» face aux enjeux.

Les «négociations au terme desquelles Fayulu a été désigné ont été facilitées par la Fondation Kofi Annan, basée à Genève, dirigée par le britannique Alan Doss qui fut chef de la mission de l'ONU en RDC (Monusco) de 2007 à 2010.

Réagissant à cette décision dans une intervention accordée à la télévision française, TV5 Monde, Fayulu, 62 ans, a dit ne pas pouvoir «qualifier ça», estimant

que «c'est un très mauvais signal qu'on donne aux enfants».

Et d'ajouter: «Je demande à mes deux frères de revenir à la raison.

C'est très grave».

Lors de manifestations, lundi, devant les sièges des deux principaux partis de l'opposition, les cadres et militants ont accordé 48 heures aux deux leaders pour se «concerter» et «désigner» l'un des deux comme candidat commun.

Dimanche, ces deux ténors de l'opposition, ainsi que Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito et Freddy Matungulu qui avaient fait le déplacement à Genève pour cette réunion cruciale, ont porté leur choix sur Fayulu comme candidat consensuel de l'opposition à l'élection présidentielle du 23 décembre prochain.

Deux fois reportées depuis 2016, l'élection du 23 décembre doit permettre l'élection du prochain président de la République démocratique du Congo (RDC) pour succéder à Joseph Kabila, au pouvoir depuis 18 ans.

ROHINGYAS: Le Premier ministre malaisien indigné par l'attitude «indéfendable» d'Aung San Suu Kyi

La réponse de la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi aux persécutions visant les Rohingyas en Birmanie est «indéfendable», a déclaré hier le Premier ministre malaisien Mahathir, en marge d'un sommet de l'Asean à Singapour, appelant la Birmanie à reconnaître la citoyenneté de cette communauté musulmane.

Mahathir Mohamad s'est dit «très déçu» de l'échec de la dirigeante à défendre les Rohingyas, minorité musulmane apatride en Birmanie majoritairement bouddhiste.

Sous la menace de l'armée et de milices bouddhistes, plus de 720.000 membres de cette minorité musulmane apatride dans ce pays majoritairement bouddhiste, ont fui la Birmanie depuis août 2017.

Victimes d'un «génocide» selon l'ONU, ils vivent depuis dans d'immenses campements de fortune au Bangladesh. Le Premier ministre de Malaisie, pays majoritairement musulman, s'exprimait moins d'une heure avant de rejoindre la dirigeante birmane pour une photo collective avant l'ouverture du sommet annuel de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean), le genre de rencontres où elle était naguère honorée en tant qu'icône de la démocratie.

«Quelqu'un qui a été emprisonné ne devrait pas infliger cette souffrance et ne devrait pas l'infliger aux malheureux», a-t-il déclaré en faisant allusion aux longues années de résidence surveillée endurées par Aung San Suu Kyi.

«Mais il semble que Aung San Suu Kyi essaie de défendre ce qui est indéfendable», a-t-il ajouté.

Aung San Suu Kyi est très critiquée pour son manque de compassion et d'action devant le sort réservé à la minorité rohingya par l'armée.

Cette dernière nie toute exaction de masse. Mahathir Mohamad a également appelé la Birmanie à reconnaître la citoyenneté des Rohingyas.

«Quand la Malaisie est devenue indépendante en 1957, nous avions des gens d'origine étrangère (...) mais nous les avons tous acceptés», a-t-il dit. «Ce sont maintenant des citoyens, ils jouent pleinement leur rôle dans la politique du pays, ils sont libres et ne sont pas détenus en



raison de leur race ou de quoi que ce soit de ce genre». A la veille de l'ouverture du sommet, Amnesty International a retiré son prix d'«ambassadrice de conscience» que l'ONG avait attribué en 2009 à Aung San Suu Kyi, estimant qu'elle avait «trahi les valeurs qu'elle défendait autrefois».

Aung San Suu Kyi est restée muette sur le sujet mardi à Singapour. Par le passé, elle avait évoqué dans la presse internationale à propos de la crise des Rohingyas un «iceberg de désinformation». La première étape d'un projet controversé de rapatriement des réfugiés est prévue pour jeudi.

Pour l'ONU les conditions ne sont pas réunies pour ce retour.

Effrayés, des réfugiés rohingyas fuient le processus de rapatriement

«Je ne vois pas de futur pour ma famille si nous sommes renvoyés de force à la maison sans la confirmation que nous aurons la pleine citoyenneté birmane», a expliqué un réfugié rohingya prévu pour partir cette semaine, cité par l'AFP.

Il a préféré conduire sa famille dans un autre camp de la région pour échapper au processus de rapatriement vers la Birmanie, a-t-il dit. Des Rohingyas fuient les

campes de réfugiés du Bangladesh où devrait débuter jeudi leur rapatriement. Le Bangladesh accueille sur son sol près d'un million de membres de cette minorité musulmane persécutée en Birmanie voisine.

Après de multiples retards, le gouvernement bangladais a promis de débuter jeudi le retour de réfugiés vers la nation à majorité bouddhiste, à partir d'une liste approuvée par la Birmanie.

Ce processus est basé en théorie sur le volontariat.

Mais la perspective d'un retour a semé la panique dans les camps de fortune. Des familles prévues pour être parmi les premières à partir ont ainsi quitté leur domicile enregistré pour éviter d'être emmenées, selon des responsables communautaires rohingyas.

«Les autorités (du Bangladesh) ont essayé de façon répétée de motiver ceux sur la liste de rentrer.

Mais à la place, ils ont été effrayés et ont fui pour d'autres camps», a déclaré Nur Islam, du camp de Jantoli.

L'accord entre les deux pays prévoit un premier rapatriement de 2.260 Rohingyas à partir du 15 novembre, à un rythme de 150 personnes par jour.

PALESTINE: La santé des détenus palestiniens se dégrade dans les prisons israéliennes



Le chef de la Commission palestinienne des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers Kadri Abu Bakr a qualifié lundi la situation de l'état de santé des détenus incarcérés dans les prisons israéliennes de «difficile et tragique».

Critiquant le silence de la communauté internationale sur les crimes commis par l'administration pénitentiaire contre les détenus palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes, Abu Bakr, cité par l'agence de presse palestinienne, Wafa, s'est désolé du «manque de volonté» internationale pour faire pression sur les forces de l'occupation pour le respect des droits des détenus notamment les malades qui manquent de traitements nécessaires.

«Beaucoup d'entre eux (détenus) souffrent de maladies graves comme le cancer, la paralysie, les problèmes cardiaques», a affirmé le responsable.

La déclaration a été faite lors de sa visite en compagnie d'une délégation de la Commission rendue à la prisonnière libérée Rania Jabarin à Ramallah souffrant de tumeurs au niveau du foie, de la mâchoire et du sein, «en raison de la politique de la négligence médicale délibérée pendant ses cinq ans et demi de détention». Kadri Abu Bakr a noté aussi que «parmi les détenus dont le nombre augmente considérablement, une centaine souffre de maladies graves ou chroniques et ont besoin d'un traitement sérieux». La délégation s'est également déplacée vers l'hôpital de Ramallah pour rendre visite à la camera-woman de l'agence Wafa Jihad Nakhla, âgée de 45 ans, atteinte d'un cancer du cerveau.

Mercredi, la Commission a dénoncé la dégradation continue de l'état de santé des prisonniers palestiniens atteints de tous types confondus de pathologies et des blessés se trouvant au niveau d'une clinique d'une prison israélienne.

Plus de 1.500 prisonniers malades souffrant de maladies chroniques sont victimes de négligence médicale dans les prisons de l'occupation, selon le Club des Prisonniers Palestiniens.

Début juin dernier, des responsables palestiniens, avaient appelé les institutions internationales à enquêter sur la politique de négligence médicale pratiquée par l'administration pénitentiaire de l'occupant israélien à l'encontre des détenus palestiniens malades.

CENTRALE DE FUKUSHIMA: L'eau contaminée doit être évacuée d'urgence (AIEA)

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a pressé hier les autorités japonaises de remédier au problème d'accumulation de l'eau contaminée sur le site de la centrale nucléaire de Fukushima. Une décision «doit être prise d'urgence», engageant toutes les parties prenantes, pour garantir les activités de démantèlement» de la centrale touchée en mars 2011 par une catastrophe nucléaire majeure, a signalé dans un communiqué l'AIEA, dont les experts viennent d'effectuer une visite d'inspection au site. Début octobre, Tepco, la société propriétaire de la centrale, avait reconnu que la quantité d'eau stockée sur le site (un million de tonnes, soit l'équivalent de 500 piscines olympiques), contenait toujours des niveaux non négligeables d'éléments radioactifs.

Jusqu'ici, la compagnie avait toujours soutenu que la radioactivité avait été éliminée.

L'AIEA estime qu'il est «critique» de se débarrasser de l'eau stockée à Fukushima, en vue d'assainir les trois réacteurs accidentés en 2011 lors du violent séisme et du tsunami consécutif.

FRANCE: La menace terroriste reste élevée

Le ministre français de l'intérieur, Christophe Castaner, a souligné hier la persistance à un niveau élevé de la menace terroriste en France, après les attentats meurtriers perpétrés à Paris le 13 novembre 2015.

La menace terroriste «reste élevée même si elle a changé de forme», a affirmé le ministre sur des chaînes d'information françaises en citant, comme exemple de mutations, «l'affaiblissement» du groupe auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) qui a revendiqué les attentats du 13 novembre 2015.

«Il y a aussi la montée en puissance de notre capacité d'intervention, de renseignement avec la DGSI (Direction générale



de la Sécurité intérieure-NDLR), avec les plans de recrutement, des moyens nouveaux qui lui sont donnés», a-t-il ajouté.

Castaner qui a confirmé que six projets d'attentats ont été déjoués cette année, a fait

état dans ce même cadre de la signature imminente d'une circulaire permettant de faciliter l'accès des maires aux informations contenues dans le Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à

caractère terroriste (FSPRT).

En vertu de cette circulaire, les maires seront «systématiquement» informés en cas d'inscription à ce fichier d'un employé municipal occupant un poste sensible - y compris dans les crèches et l'éducation- et des suites données à un signalement.

Un maire pourra ainsi être informé du risque encouru sur sa commune lorsqu'il organise un événement.

Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis (nord de la capitale française) ont fait 130 morts, dont 90 dans la seule salle de concerts du Bataclan, et plus de 400 blessés.

Le mois hégirien Rabie El-Awel, une période sacrée dans la wilaya d'Adrar

Le mois hégirien de Rabie El-Awel, marqué à son 12ème jour le Mawlid Ennabaoui Echarif (anniversaire de la naissance du prophète Mohamed QSSSL), est une halte culturelle et culturelle sacrée chez les Adraris.

Les habitants d'Adrar s'emploient annuellement, à cette date, à célébrer, à sa juste valeur, cet événement religieux et de rayonnement spirituel, en organisant à travers les différentes structures religieuses et culturelles, telles les mosquées, les écoles coraniques et les sièges de zaouïas, une panoplie d'activités, entre prêches, conférences et halaqate (regroupements religieux), mettant à l'honneur les valeurs sublimes et les préceptes humanitaires de l'islam transmis par le Sceau des prophètes, Mohamed (QSSSL) et messenger d'Allah, souligne le chef de service de la culture islamique à la direction des Affaires religieuses et des Wakf de la wilaya d'Adrar, Abdelkhalek Kasbaoui.

Des veillées de récitation du saint Coran et des chants religieux (Madih et Tahlil) louant les hautes valeurs et traditions imprégnées par le prophète sont entonnées pratiquement chaque soir, entre les prières d'El-Maghreb et d'El-Icha, dans toutes les structures religieuses, avec la participation des différentes catégories sociales (Imams, Cheikhs, fidèles et enfants) venus vénérer le message religieux humanitaire révélé au prophète de l'Islam Mohamed (QSSSL), explique M. Kasbaoui.

Très attachés aux us ancestraux aux dimensions socioreligieuses, les Adraris perpétuent cet événement par l'établissement, depuis le début du mois hégirien de Rabie El-Awel, d'un programme commémoratif et festif riche en panégyriques, dont certains puisés du terroir, et autres légués d'éminentes personnalités vénérées, à l'instar de la "Borda, El-Hamziya", "Takhmiss El-Baghdadi" et "Ibn-Mohib". Ceci, en plus de

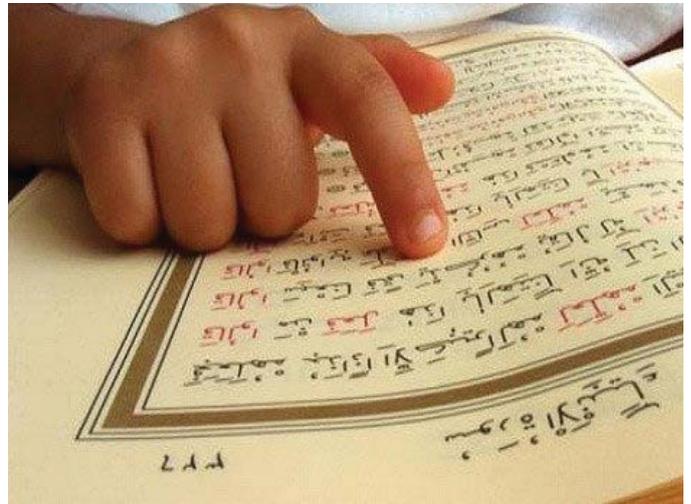
joutes oratoires mettant un point d'honneur sur la Sira Ennabaouia (ligne de conduite du prophète) visant à l'ancrer et à la faire rayonner auprès des jeunes générations pour une croissance sur le droit chemin d'un islam de juste milieu et de modération.

Cette date religieuse, faisant l'objet de moult activités culturelles et culturelles, constitue également, au fil des ans, une occasion pour la tenue du séminaire national sur la Sira Ennabaouia (Conduite du prophète QSSSL), initié par l'école coranique Anes Ibn-Malek du Cheikh Moulay Touhami Ghitaoui, dont la septième édition, cette année, est dédiée au thème "Rôle des coutumes dans la cohésion et la stabilité sociale-Touat comme modèle".

Des traditions et rituels festifs hautement célébrés

De par leur attachement inébranlable aux us et rituels socioreligieux ancestraux, les Adraris ne laissent pas passer ces événements sans l'accompagner d'une activité sociale à la hauteur, à l'instar de cette fête religieuse que la région de Timi (périphérie d'Adrar) organise avec faste en compagnie d'invités, venant nombreux, tremper dans l'ambiance spirituelle des manifestations festives populaires animées à l'occasion par les troupes folkloriques locales.

Les invités, issus de différentes régions d'Adrar et du pays, ont l'occasion d'apprécier les festivités religieuses et sociales animées par la population locale, dont les fantasias, la Hadra (regroupements de chants religieux), le Karkabou et la fameuse danse "Berzana", exécutée par les jeunes notam-



ment et donnant libre cours, parfois en transe, à leurs émotions d'amour et d'affection au messenger d'Allah, Mohamed QSSSL.

Le point culminant de la célébration du Mawlid est atteint au 7ème jour de la date anniversaire de la naissance du prophète en organisant une grande manifestation connue universellement, le "S'boue", dans la wilaya déléguée de Timimoune (220 km Nord d'Adrar) et également dans la commune de Zaouiet Kounta (70 km Sud

d'Adrar), à travers des réjouissances, permettant à des milliers de présents, d'invités et touristes, nationaux et de l'étranger, d'apprécier les activités culturelles et folkloriques animées par les troupes locales.

Cet événement culturel et culturel donne généralement une impulsion à la dynamique touristique dans la région, la promotion de la destination Sud, ainsi que la commercialisation des produits de l'artisanat à la faveur d'expositions et salons mis sur pied à l'occasion.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAUX

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX
WILAYA D'ILLIZI

Opération intitulée : Réalisation, équipement et électrification de 6000 ml de forages à travers la wilaya d'Illizi

N° d'Opération : NK5.322.8.262.133.10.01

MISE EN DEMEURE N° 03

A l'entreprise de forage des puits et travaux ruraux : ETBH Remmani Abdelkrim
Cité 50 Logts Fakhr N°= 18 - Adrar.

- Vu le marché N° 118/2016 du 09/06/2016 contracté avec l'entreprise de forage des puits et travaux ruraux : ETBH Remmani Abdelkrim relatif au Lot N°02: Réalisation de 1950 ml de forages d'AEP aux localités : Dider, Ihrir, Oued Samen, Aifra, In Amenas et Tin Fouyè.
- Vu l'ODS N° : 61/2016 daté du : 07/08/2016
- Vu la mise en demeure N°= 01 du : 18/03/2017.
- Vu la mise en demeure N°= 02 du : 06/09/2018.
- Vu le rythme lent de réalisation.

L'entreprise de forage des puits et travaux ruraux : ETBH Remmani Abdelkrim Cité 50 Logts Fakhr N°= 18 - Adrar.

Est mise en demeure la troisième fois pour renforcer le chantier en moyens matériels et humains et d'accélérer le rythme des travaux de réalisation dans un délai de (10) jours de la 1^{ère} apparition de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute par l'entreprise de se conformer aux prescriptions ci-dessus, elle lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et surtout celle énoncée par l'article 112 du décret N° :10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementations des marchés publics.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA DE FOUKA
COMMUNE DE DOUAOUDA

Immatriculation fiscale n°: 098542045103140

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N° : 01 /2018

Conformément aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La commune de DOUAOUDA porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre avec exigence de capacités minimales n° 02/2018 relatif au projet : ACHEVEMENT AMENAGEMENT ET REVETEMENT RUELLES COTE ESTE CITE NOUVELLE /DOUAOUDA.

Paru dans les quotidiens DK NEWS en français et الموعود اليومي en Arabe le 19 et 24/06/2018 et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) que le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise E.T.B - T.C.E OULAHACEN MOURAD /TIPASA faisant a domicile sis: cite 317 logts LSP- BT 13 N 16 TIPASA

Conformément au tableau ci-dessous :

Entreprise attributaire	N° Fiscal De L'entreprise Nif	Délais	Note technique	Montant en TTC	OBS
E.T.B - T.C.E OULAHACEN MOURAD /TIPASA	180420200604119	02 MOIS	65.00/100	15.156.554.00 DA	Le moins disant parmi les entreprises qualifiées

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré, peut introduire un recours à la commission des marchés de la commune de DOUAOUDA dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans des quotidiens nationaux et le BOMOP, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, leurs offres technique et financières sont invités de se rapprocher auprès de bureau des marchés de la commune dans un délai de trois 03 jours à compter de premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

«Hiziya mon amour», un nouvel ouvrage sur la belle immortelle

Dans l'ouvrage collectif «Hiziya mon amour» coordonné par l'écrivain Lezhari Labter, plusieurs écrivains et poètes célèbrent, chacun à sa manière, la mémoire de Hiziya et sa légendaire histoire d'amour perpétuée par le poème éponyme de Mohamed Benguitoun.

Publié aux éditions Hibr à l'occasion du 23e Salon international du livre d'Alger (Sila), cet ouvrage a été réalisé par des auteurs comme Maïssa Bey, Nassira Belloula, Amèle El Mahdi, Smail Yabrir, Arezki Metref ou encore Abdelmadjid Kaouah, réunis autour de cette figure mythique, disparue il y a 140 ans, et du poème qui l'a rendue célèbre.

Immortalisée par Benguitoun, Hiziya, fille de Ahmed Belbey un chef de tribu des Zibans, vivait une grande histoire d'amour avec son cousin Saâyed, avant de disparaître tragiquement à l'âge de 23 ans. Ce drame qui a conduit Saâyed à l'errance, rendu fou par la perte de sa bien-aimée, a inspiré le poète et à sa suite de nombreux écrivains.

Dans ce livre, la romancière Maïssa Bey a choisi de republier un extrait de son roman «Hiziya» paru en 2015, où elle raconte sa première expérience avec la poésie grâce au poème de Mohamed Benguitoun qu'elle qualifie de «sompoteux tombeau érigé par l'amant à l'amour». Aicha Bouabaci évoque un retour vers la poésie et l'amour à travers ce symbole qui est célébrée par les Algériens à travers la musique et différents écrits. Elle propose également au lecteur son poème «Le retour de Hiziya» publié en 2004, alors que le poète Amar Achour participe à cet ouvrage avec un texte poétique paru en 1993. D'autres poèmes écrits à cette occasion évoquent la mémoire de Hiziya et l'amour inconditionnel qui l'a liée à Saâyed dans des œuvres comme «Amante de la bruine oasisienne» de Azzedine Menasra ou «Ma Hiziya» de Miloud Khaizar traduit



vers le Français par Lezhari Labter Dans un autre texte, le poète et journaliste Abdelmadjid Kaouah aborde la transmission de ce fameux poème dans les années 1940 par les voix des ténors Abdelhamid Ababsa et Khelifi Ahmed portés par les ondes de la Tsf. Dans ce texte intitulé «Hiziya transmission sans fil», il évoque également la tradition de l'oralité dans la société algérienne qui a permis de rendre éternel ce poème en «nous donnant notre Abla et notre Béatrice réunies», écrit-il. Le romancier et poète Smail Yabrir propose une nouvelle relatant une histoire d'amour similaire à celle du couple Hiziya et Saâyed et

suggère l'existence d'autres histoires à cette époque mais qui n'ont pas eu la chance d'être immortalisées par Benguitoun. Ce texte intitulé «En marge de l'amour» a aussi été traduit de l'Arabe vers le Français par les soins de Lezhari Labter.

L'ouvrage renferme également tous les écrits originaux en langue arabe, y compris le poème de Benguitoun. En 2017 Lezhari Labter, également poète et journaliste, a publié «Hiziya princesse d'amour des Zibans», un roman où il invite le lecteur à un voyage en caravane en compagnie du couple mythique qui parcourut le pays à la fin du 19e siècle.

UNIVERSALISME ET HUMANISME CHEZ SAINT-AUGUSTIN ET L'ÉMIR ABDELKADER : 2 valeurs défendues par ces deux hommes

Le colloque international sur les dimensions universaliste et humaniste dans les vies et parcours de Saint-Augustin et de l'émir Abdelkader, organisé lundi à Annaba, est une opportunité pour «un regard approfondi et la communication des valeurs du vivre ensemble défendues par les deux hommes», a considéré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara. Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du colloque, l'ambassadeur d'Italie en Algérie a indiqué que «l'histoire témoigne des efforts de l'Algérie durant des périodes historiques espacées en faveur des valeurs de paix et du vivre ensemble». Les empreintes de ces deux figures algériennes universelles, Saint-Au-

gustin et l'émir Abdelkader, s'inscrivent, a-t-il ajouté, dans cette optique et invitent «à actualiser les messages humanistes modernes et enrichir le dialogue interculturel à l'échelle méditerranéenne et mondiale».

Le diplomate a estimé que jeter des ponts du dialogue interculturel entre les deux rives de la Méditerranée «est une des voies pour contrer la montée de l'extrémisme, faire triompher les valeurs de la tolérance et promouvoir les valeurs humaines à l'heure de la mondialisation», rappelant que les efforts de l'Algérie ont conduit à consacrer le 16 mai Journée mondiale du vivre ensemble. Tenue au théâtre régional Azzedine Medjoubi, la rencontre a abordé les

traits communs entre les deux hommes qui constituent des modèles universaux du dialogue des cultures et de la diffusion de la culture de la paix et du respect de l'autre. Dans sa communication, Mohamed Taïbi, chercheur en anthropologie, a souligné que ces deux figures universelles que le sol de l'Algérie a rassemblées en deux phases éloignées ont eu «un impact profond sur la consécration effective des valeurs de l'humanisme». Il a également estimé que les deux hommes ont en commun l'ouverture sur le monde, le respect de l'autre et l'attachement à la terre et à sa défense. De son côté, la secrétaire générale de fondation Emir Abdelkader, Zehour Boutaleb, a mis l'accent sur l'im-

portance de la rencontre pour faire connaître la pensée universelle de l'émir Abdelkader et ses contributions à «promouvoir le droit à la vie et à lui donner une dimension humaniste et universelle».

Les travaux de la rencontre ont donné lieu à la présentation de communications sur «le parcours de Saint-Augustin et le patrimoine archéologique en Algérie» et «le dialogue dans le Maghreb arabe». Initié par l'ambassade d'Italie en Algérie en coordination avec l'Institut culturel italien et le ministère de la Culture, le colloque d'une journée a donné lieu à la projection, à la cinémathèque, du film «Augustin, fils de ses larmes» qui est une coproduction algéro-tunisienne réalisée par Samir Seïf.

ARTISANAT: 6 artisans obtiennent des Prix en récompense du meilleur produit artisanal traditionnel

Des Prix nationaux de l'artisanat et des métiers ont été distribués, lundi à Alger, à six (6) artisans issus de différentes wilayas du pays, lesquels sont lauréats du Concours national de l'artisanat qui a été organisé en vue de la sélection du meilleur produit artisanal et artistique 100% algérien.

Ces prix ont été remis à des artisans ayant innové dans la confection du tissage de la laine, la dinanderie, la tannerie et la chaudronnerie, la poterie, la verrerie et la sculpture sur bois.

Présidant la cérémonie de remise de ces prix, qui a été organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'artisanat, le 9 novembre de chaque année, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis en avant la nécessité de «développer la capacité de compétitivité dans le domaine de l'artisanat, en vue de créer des postes d'emploi et concrétiser le développement économique». M. Benmessaoud a rappelé, dans ce cadre, la Stratégie du secteur à l'horizon 2025, qui fixe la contribution de l'artisanat dans le développement national, en œuvrant à l'accélération de la croissance et à l'intensification des structures chargées de la promotion.

M. Benmessaoud a mis l'accent sur l'importance d'«adopter une vision locale proche des préoccupations des artisans et d'élargir la concertation entre les différents organismes et secteurs, en lien direct et indirect avec le secteur de l'artisanat, tout en encourageant l'action de proximité et en augmentant la présence de la société civile, en vue de faire face aux nouveaux défis qui exigent davantage d'efforts».

Le ministre a relevé que la célébration de la Journée nationale de l'artisanat et l'institution de ce prix, soulignent «le grand intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à ce secteur et aux artisans des quatre coins du pays».

A ce propos, il a indiqué que le secteur de l'artisanat «a contribué à la création d'environ un (1) million de postes d'emploi durables, répartis entre 338 spécialités, à la préservation du legs civilisationnel multiple et diversifié, ainsi qu'à la particularité culturelle de la personnalité algérienne, étant une composante de l'identité nationale». Un hommage a été rendu, à cette occasion, au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance de ses efforts en matière de la promotion de l'artisanat et de l'encouragement du produit national dans ce domaine.

LAGHOUAT:

Réception du théâtre régional au début de 2019

Le projet de théâtre régional de Laghouat (800 places) sera réceptionné au début de 2019 «au plus tard», a-t-on appris mardi auprès du directeur de la Culture de la wilaya. «Après avoir achevé l'ensemble des gros œuvres, le projet, qui est suivi par un bureau d'études local spécialisé, est actuellement en phase d'aménagement du sol de la salle de spectacle, en attendant les aménagements extérieurs», a précisé Mohamed

Nemili. Le projet, pour lequel a été prévu un financement de 670 millions DA sur le dernier programme quinquennal de développement, est doté de l'ensemble des équipements nécessaires, a-t-il ajouté. Conçus selon les standards internationaux relatifs à ce type de structures, il comporte une salle de spectacle, des ateliers, des salles de répétitions et autres servitudes.

La structure est appelée à contribuer à

l'impulsion de la scène culturelle, à l'épanouissement de jeunes talents, et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les études universitaires dans le domaine du théâtre, selon le même responsable. La wilaya de Laghouat recense 150 pratiquants de l'activité théâtrale structurés au sein de cinq (5) associations locales dans les communes de Laghouat, Afrou, Sidi-Bouزيد et El-Kheneg.

CINÉMA

La légende de la bande dessinée américaine Stan Lee meurt à 95 ans

Stan Lee, le scénariste américain qui a notamment créé pour l'éditeur Marvel Comics des personnages iconiques comme Spider-Man, les X-Men ou Hulk, s'est éteint lundi à l'âge de 95 ans, selon plusieurs médias américains. Stan Lee est mort lundi matin dans un hôpital de Los Angeles selon TMZ et le Hollywood Reporter. «Mon père

aimait tous ses fans», a déclaré sa fille J.C. à TMZ. Dans les années 60, avec Marvel, il a révolutionné le «comic-book», la bande dessinée américaine, et par répercussion la culture populaire mondiale. Ses personnages, de Iron Man à Black Panther, sont devenus les figures de proues de l'industrie cinématographique américaine et

ont fait rêver plusieurs générations de fans. Ce New-Yorkais, fils d'immigrés roumains, a commencé à travailler pour Timely Comics, l'ancêtre de Marvel, en 1939.

Il a su donner au genre super-héroïque un nouveau souffle, en créant des personnages dont les pouvoirs étaient contrebalancés par un humanisme poignant, assu-

rant leur popularité auprès d'un public capable de s'identifier. Connue pour ses lunettes de soleil et son pull vert, il s'était assuré une popularité sans faille auprès des fans de bande dessinée et de «pop culture». Le grand public le reconnaissait grâce à ses apparitions dans les films Marvel.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

Réalisateur : Alec Smight
Avec : Joe Mantegna, Kirsten Vangsness



L'équipe se rend à Taos, au Nouveau-Mexique, pour enquêter sur la mort suspecte de deux personnes à qui le tueur a percé un trou sur le côté gauche du crâne. Bientôt, une troisième victime est retrouvée sur un chantier, assassinée selon le même mode opératoire. Tout porte à croire que l'auteur de ces crimes se sent investi d'une mission. Une autre femme est agressée peu après. Mais le tueur la relâche quand il découvre qu'elle est malentendante. De son côté, Spencer Reid n'a toujours pas réintégré l'équipe.

France 2 21:10

Dix pour cent

Réalisateur : Antoine Garceau
Avec : Camille Cottin, Thibault de Montalembert
Guest star : Jean Dujardin,



L'approche du bilan de fin d'année met l'agence en ébullition. Enceinte de 7 mois, Andréa est sur le point de dépasser Mathias quand elle découvre que Jean Dujardin, son client, est resté coincé dans la peau du personnage de son film - un soldat qui a déserté en 1914 - et qu'il vit dans la nature depuis la fin du tournage. Elle doit aussi faire face à la jalousie de Collette quand Hicham tente de s'immiscer dans sa grossesse. Depuis sa rupture d'avec Sofia, Gabriel n'est plus que l'ombre de lui-même. Camille fait ses débuts en tant qu'agent de jeunes talents.

France 3 21:00

Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES
192 épisodes



L'architecte du patrimoine Axel Letellier propose un survol de la rivière Aveyron. Tombé amoureux du château fort de Penne dans son enfance, il a pu l'acquiescer il y a dix ans. Il a entrepris de le consolider. Dans le Lauragais, Carole Garcia, qui s'est passionnée pour le pastel, a créé une ligne de cosmétiques. A Toulouse, l'historien Pascal Julien ouvre les portes d'hôtels particuliers de l'époque Renaissance. En Ariège, Olivia Bertrand et son mari, Paul de Latour, ont relancé la production de laine de brebis quasiment disparue dans la région. Philippe Faur, maître artisan glacier, fabrique sur les marchés des glaces... au fromage bleu ou au vin rosé ! Dans la région de Gaillac, Alix David et son association de vigneronnes Les Zelles Gaillacoises organisent une vente aux enchères pour sauver les pigeonniers de leur vignoble.

CANAL+ 21:10

Battle of the Sexes

Réalisateur : Jonathan Dayton
Avec : Emma Stone, Steve Carell



En 1973, Billie Jean King est au sommet de sa carrière. Gagnante de l'US Open l'année précédente, félicitée par Richard Nixon en personne, la tennismoman sacrée numéro un mondiale, est également une femme de caractère. Aussi quand elle apprend qu'un tournoi de tennis récompensera huit fois mieux le gagnant masculin que féminin, elle s'insurge contre cette injustice flagrante et décide de monter avec son amie Gladys Heldman un tournoi concurrent. De son côté, Bobby Riggs, 55 ans, ancienne gloire du tennis, dilapide son argent au jeu.

6 21:00

Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 58 épisodes



Valériane, Ludovic et Charles, les trois finalistes, s'affrontent autour d'épreuves mettant à l'honneur les gourmandises de la fête foraine. Ils commencent par revisiter visuellement mais aussi gustativement la fameuse pomme d'amour, qu'ils doivent transformer en entremets. Puis, les talents réalisent un Dansk Tivoli Karrusel, composé de six desserts individuels déposés sur un manège en nougatine. Enfin, les candidats imaginent des gâteaux et des mises en scène dignes des plus grandes attractions pour impressionner Cyril Lignac et Mercotte, rejoints pour l'occasion par le chef pâtissier et chocolatier Pierre Hermé.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2017

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9	1					3	7				
5			8								1
			6								
			6	5		8					
		3	1		6						
9	4		3								
4			4								9
7	8					5				7	5
							1	4		6	
							7	9		4	
							8	6		7	

1	7										5	1	
3			2							4			2
			6							7			
			6	7		3							
		2	9		6								
	8		1	5		6							
				3									
9					4						8		
2	3									7	5		



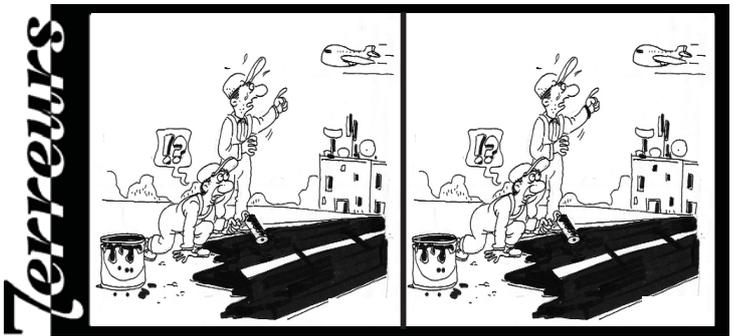
Nous séjournons sur la terre et il faut que chacun chemine en cette route ; le terme, la mort, est le dernier qu'atteignent nos pas.

Citation de Pierre-Claude-Victor Boiste ; Le dictionnaire universel (1843)

Mots croisés n°2017

- 1 - Bleu
 - 2 - Subira - Pas très large
 - 3 - Ralentissements de la circulation - Chef-lieu savoyard
 - 4 - Capucin - Obligation - Bidasas américain
 - 5 - Occasionnerai - Ferraille japonaise
 - 6 - Alcool fort - Fin
 - 7 - Assembla bout à bout - Prendre la taille
 - 8 - Patrie des rhétains - Apprécié s'il est vierge - Guide de mine
 - 9 - Eléments d'un ensemble - Diminuez la valeur
 - 10 - Cité de Vénétie - Postures méditatives
- Horizontalement :**
- A - Service de transport
 - B - Assommoirs
 - C - Diminuaient les forces - Star extraterrestre
 - D - Futurs torrents - Point culminant
 - E - Pas très enthousiastes - Le meilleur dans le genre
 - F - Clauses restrictives
 - G - Fin de verbe - Bothriocéphales
 - H - Avancera par petits bonds
 - I - Mère des Titans - Pif
 - J - Patrie de Guillaume Tell - Cassant - Sigle de société
 - K - Classe - Bonnes périodes pour le plagiste
 - L - Etouffez la flamme

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°717

très têtue	faire paraître	espace vert	zone peu ondulée	bouches d'hirondelle	équivalente	livre de messe
dard de torero	conteuses	croc d'éta	irrésistibles			parties d'usine
					joueurs	
					beautés célestes du Coran	
embrasera				matous		
puissants			bien cuits	ravaient		
			poissons de roche			
firent avec rien					rivière d'Afrique	
voiture de corso					mises en tranches	
		aqir				pronom masculin
		ville de Chaldée		fait le singe		
astate au labo		grosses artères		soleil défilé		nationalisée
répare-rai						
						sous mi
						éberluèrent
réqi par l'évêque				la part de chacun		
confidentiels				voies humides		pas très nette
	mot de liaison		émarqueront			
fondations	acclimaterai		place de match			
				obstiné		fait du tort
				nomme-rai		plus très jeunes
	colonne funéraire				maisons de cure	
pompé	comprimerai				canal de salin	
		drap de dessous				embête
		partie de voile				baie de Honshu
égaras				jeu de turfiste		
cale-pied de cavalier				port du Finistère		
				répétée		
				métal de soudure		
léquimeuses			éclaircie			et précis
mesure agraire			donna un cours			
		mentionner			platine en chimie	est loin d'embaumer
		céréale			terre du large	
fêtes en buvant					marque d'infinifitif	rapport de cercle
					le meilleur	quotient privé
unissait			caractère incliné			
strophe de sir vers				ancienne capacité		

Solution

C'est arrivé un 14 Novembre

Sudoku n°2017

9	1	6	2	5	4	8	3	7
5	3	4	8	7	9	2	6	1
2	7	8	3	6	1	4	5	9
1	4	7	6	2	5	9	8	3
8	5	3	9	1	7	6	2	4
6	9	2	4	8	3	7	1	5
3	2	1	7	4	6	5	9	8
4	6	5	1	9	8	3	7	2
7	8	9	5	3	2	1	4	6
9	3	5	1	2	4	7	6	8
6	2	7	3	9	8	4	5	1
4	8	1	6	5	7	9	3	2
1	7	6	3	4	8	2	5	9
3	9	5	2	7	1	8	6	4
8	2	4	5	6	9	7	1	3
4	1	9	6	8	7	5	3	2
7	5	2	4	9	3	6	8	1
6	8	3	1	2	5	9	4	7
5	4	7	8	3	2	1	9	6
9	6	1	7	5	4	3	2	8
2	3	8	9	1	6	4	7	5

Mots Croisés n°2017

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	E	U	R	T	R	I	S	S	U	R
2	E	S	S	U	I	E	R	A	R	A	T
3	S	T	A	S	E	S	U	G	I	N	E
4	S	A	I	D	E	T	T	E	G	I	
5	A	M	E	N	E	R	A	I	S	E	N
6	G	I	N	S	V	E	L	T	E	D	
7	E	N	T	A	E	N	L	A	C	E	R
8	R	E	C	A	S	I	E	R	T	E	
9	I	T	E	M	S	A	R	I	S	E	Z
10	E	S	T	E	A	S	A	N	A	S	

Grille géante n°717

•	C	•	E	•	P	•	P	•	B	•	E	•	M
B	A	N	D	E	R	I	L	L	E	•	G	A	I
F	O	R	T	S	•	R	I	S	S	O	L	E	S
C	H	A	R	•	O	P	E	R	E	R	•	I	L
A	T	•	O	U	R	•	I	M	I	T	E	•	
A	R	R	A	N	G	E	R	A	I	S	•	R	E
D	I	O	C	E	S	A	I	N	•	E	S	T	
S	E	C	R	E	T	•	S	E	C	O	T	•	A
E	T	•	S	I	G	N	E	R	O	N	T	•	
B	A	S	E	•	B	U	T	E	•	N	U	I	
D	S	T	E	•	S	T	E	L	•	S	A	N	A
L	A	S	•	A	L	E	S	•	G	E	N	E	
P	E	R	D	I	S	•	T	I	E	R	C	E	
E	T	R	I	E	R	•	B	I	S	S	E	N	E
E	R	S	•	A	R	E	E	•	N	E	T	•	
A	R	E	•	C	I	T	E	R	•	P	T	R	
A	R	R	O	S	•	I	R	P	I	•			
L	I	A	I	T	•	I	T	A	L	I	•		
S	I	Z	A	I	N	•	S	E	T	•			

2011 - François Legault et Charles Siros lancent à Québec leur nouveau parti, la Coalition Avenir Québec.
 2010 - Cinq citoyens canadiens perdent la vie à la suite d'une puissante explosion qui secoue un hôtel au Mexique.
 2008 - L'Union européenne officialise le dégel de ses relations avec Moscou et la reprise des négociations sur un nouvel accord de partenariat avec la Russie.
 2008 - L'Agence spatiale indienne a pour la première fois posé avec succès une sonde sur la Lune, Moon Impact Probe.
 2006 - Le parlement sud-africain adopte une loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe, une première en Afrique.
 2005 - Ottawa confirme que des gaz moutarde, phosgène et autres armes chimiques ont jadis été jetés dans l'Atlantique et le Pacifique.
 2000 - La Cour supérieure maintient l'école française obligatoire au Québec pour les enfants dont aucun des parents n'a fréquenté l'école anglaise.
 1999 - Des sanctions de l'ONU débutent contre l'Afghanistan, où les talibans refusent de livrer le Saoudien Oussama ben Laden, soupçonné de terrorisme.
 1995 - Le gouvernement fédéral américain «dérme», sauf pour les services essentiels, suite à l'impasse budgétaire entre le président Bill Clinton et le Congrès à majorité républicaine.
 1994 - Le train du tunnel sous la Manche transporte ses premiers passagers payants.
 1990 - À Varsovie, l'Allemagne et la Pologne signent le traité qui garantit leur frontière, formée par l'Oder et un affluent, la Vêisse.

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER-ÉCOLES : Coup d'envoi de la compétition avec plus de 100 participants

Le Championnat national militaire inter-écoles de judo a débuté lundi à l'École supérieure de la Gendarmerie nationale à Zeralda (Ouest d'Alger) avec la participation de plus de 100 athlètes représentant 12 équipes. La première journée de compétition a été consacrée aux épreuves par équipes avec la participation de 12 équipes dans le tableau masculin et seulement quatre chez les dames.

L'équipe féminine de l'École nationale de la santé militaire (ENSM) a décroché le titre national à l'issue de sa victoire en finale face à l'École d'application des services de la santé militaire de Bel Abbès, alors que les médailles de bronze sont revenues à l'École supérieure navale (ESN) et l'École d'application des troupes maritimes de Jijel.

Chez les messieurs, les premiers combats comptant pour les huitièmes de finales par équipes ont été disputés dans la matinée et se poursuivent cet après-midi. Les combats en individuels (messieurs et dames) sont prévus mardi avec le déroulement des éliminatoires à partir de 9h00, alors que les finales se dérouleront à partir de 15h00. La cérémonie des remises de médailles a été programmée mercredi. Huit catégories de poids ont été retenues chez les messieurs (-60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg, +100 kg et Open) et sept chez les dames (-52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg, +78 kg et Open).

Dans son allocution d'ouverture, le directeur de l'École supérieure de la Gendarmerie nationale, le Colonel Haoues Bejaoui, a souhaité la bienvenue à toutes les équipes participantes, souhaitant que ce championnat consolidera davantage les liens entre les sportifs militaires.

Liste des équipes participantes :

1. Académie militaire Cherchell.
2. École supérieure de matériels.
3. École supérieure des armes blindées.
4. École nationale de la santé militaire.
5. École supérieure de l'administration militaire.
6. École supérieure navale.
7. École des sous-officiers de l'intendance.
8. École supérieure de signalétique militaire.
9. École supérieure des forces spéciales.
10. École d'application des troupes maritimes.
11. École d'application des services de la santé militaire.
12. École des techniques d'aviation.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Sakiet Ezzit accueillera la 34^e édition du 19 au 29 décembre

Le club tunisien CS Sakiet Ezzit organisera la 34^e édition du championnat arabe des clubs de handball (messieurs et dames) prévue à Sfax du 19 au 29 décembre prochain après le désistement du Sporting d'Alexandrie (Égypte).

L'Union arabe de handball (UAHB) et le club tunisien ont signé dimanche soir à Sfax un protocole d'accord relatif à l'organisation de cette compétition.

Le secrétaire général de l'UAHB a exprimé à cette occasion le vœu de voir l'organisation de cette nouvelle édition du championnat arabe répondre aux attentes de l'Union et du CS Sakiet Ezzit. Il a salué à cet égard «le grand travail de la Fédération tunisienne dans sa contribution à promouvoir les activités de l'Union dans plusieurs pays arabes, notamment dans les secteurs de l'arbitrage et des entraîneurs».

Plusieurs clubs arabes ont exprimé leur souhait de participer au tournoi des messieurs qui se déroulera du 19 au 29 décembre et à celui des dames du 22 au 29 du même mois. Le CS Sakiet Ezzit avait organisé en mars dernier la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe.

APS

GOAL-BALL / CLASSEMENT MONDIAL D'OCTOBRE : Les sélections algériennes intègrent le Top 10

Les sélections algériennes de goal-ball (handisport) messieurs et dames ont amélioré leur classement mondial en intégrant le Top 10 de l'édition du mois d'octobre, publiée lundi par la Fédération internationale de sports pour visuels (IBSA).

Chez les dames, les protégées de l'entraîneur national Mohamed Bettahrat sont passées de la 16^e à la 10^e position avec un nouveau total de 232.096 points, grâce notamment au 7^e rang obtenu lors du dernier Mondial en Suède.

«On avait obtenu une très honorable 7^e position pour une première participation à un Mondial, de surcroît avec une équipe rajeunie de 80%, sans expérience et sans réellement une préparation adéquate pour rivaliser avec les meilleurs du gotha mondial. Je crois qu'arriver en quarts de finale et perdre à cause d'un manque de condition physique est vraiment révélateur de ce que l'équipe pouvait réaliser avec une meilleure prise en charge», selon Mohamed Bettahrat.

Au plan africain, l'Algérie domine toujours et de loin la discipline de goal-ball devant l'Égypte, 24^e mondiale avec 81.240 points, le Kenya (33^e/31.500 pts), l'Ouganda (35^e/28.000 pts), le Maroc (39^e/20.247 pts) et le Rwanda (42^e/14.000 pts), entre autres. Les trois premières positions du classement sont occupées par la Turquie, la Chine et le Brésil.

Chez les messieurs, les hommes du coach Djaffar Ould Yahia ont eux aussi progressé du 16^e au 10^e rang avec un total de 309.931 points, grâce à leur titre de champions d'Afrique. A l'instar des filles, les Algériens sont toujours leaders en Afrique, devançant notamment l'Égypte (27^e mondiale/120.641 pts), le Maroc (41^e/57.958 pts), le Kenya (43^e/54.384 pts) et le Rwanda (53^e/31.595 pts).

Seize sélections africaines figurent au classe-

ment du mois d'octobre de l'IBSA. Dans le haut du tableau, la Lituanie, l'Allemagne et le Brésil restent les trois premiers mondiaux. Les prochaines compétitions majeures prévues en 2019 sont les qualifications internationales de goal-ball et judo organisées par l'IBSA à Fort Wayne, aux États-Unis, du 29 juin au 9 juillet, les Championnats d'Europe A de goal-ball à Rostock, en Allemagne, du 5 au 14 octobre et les Championnats de goal-ball Asie / Pacifique à Chiba, au Japon, du 2 au 11 décembre.

Les trois compétitions offriront aux équipes participantes la possibilité de se qualifier pour les Jeux paralympiques de 2020 à Tokyo. Escrime/Coups de monde 2018 de sabre masculin et de fleuret féminin - Etapes d'Alger: L'organisation a coûté 5 MD (Bernaoui) Un budget «dérisoire» d'environ 5 millions de Dinars a été consacré à l'organisation des Coupes du monde 2018 de sabre masculin et de fleuret féminin, prévue respectivement du 16 au 18 novembre et du 23 au 25 du même mois à la salle Harcha-Haçène d'Alger, a annoncé mardi le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui.

«Vu la dimension des deux événements, ce budget d'environ 5 millions de Dinars peut être considéré comme vraiment dérisoire» a indiqué le premier responsable de la FAE en conférence de presse au Musée olympique d'Alger, assurant toutefois que «malgré cet investissement minime, la qualité des services proposés aux délégations étrangères sont

exempts de tout reproche, que ce soit en termes de compétition, d'hébergement, de restauration ou de transport». Bernaoui a appuyé ses dires par le statut très élevé de certains athlètes qui ont confirmé leur participation aux étapes d'Alger, considérant que «c'est la meilleure preuve de leur satisfaction» quant à la qualité des services reçus.

«Ces Coupes de monde se déroulent en huit étapes. Celles d'Alger n'en sont que les premières et généralement, elles ne drainent pas autant de grands champions, car souvent, ces derniers sont encore en phase de préparation. Or, nous constatons la présence d'au moins 15 médaillés olympiques à ces étapes d'Alger, ce qui est une très bonne chose» s'est réjoui Bernaoui, regrettant toutefois «l'incapacité de l'Algérie à viser haut» sur le plan sportif.

«Nous sommes le pays hôte de ces deux grands événements, que nous accueillons depuis maintenant cinq ans. Chez nous, et devant notre public, nous aurions voulu réussir de bons résultats, mais cela reste impossible, vu le manque de moyens que nous déplorons» a-t-il encore regretté.

«Contrairement aux athlètes étrangers, qui disputent plusieurs compétitions internationales par an, les nôtres n'ont participé qu'aux étapes d'Alger, parce que nous ne disposons pas d'assez de moyens pour les engager dans d'autres rendez-vous. A partir de là, il ne faut pas trop se leurrer, car en sport, le



principal gage de réussite est la pratique de manière régulière au plus haut niveau» a-t-il assuré. Bernaoui a affirmé toutefois que les représentants algériens feront le maximum pour essayer de représenter dignement les couleurs nationales pendant ces deux grands événements internationaux, devant drainer la participation de plusieurs dizaines d'athlètes connus et reconnus. «Environ 160 athlètes, représentant 31 pays, ont confirmé leur participation à la Coupe du monde de sabre masculin. Pour ce qui est de la Coupe du monde de fleuret féminin, les engagements sont toujours en cours et resteront ouverts jusqu'à la semaine prochaine» a détaillé le président de la FAE. Les pays engagés dans cette Coupe du monde de sabre masculin sont : Algérie (pays hôte), Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Congo RDC, Colombie, Égypte, Géorgie, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Hongrie, Iran, Îles Vierges, Italie, Japon, Kazakhstan, Corée du Sud, Maroc, Mali, Pologne, Roumanie, Russie, Sénégal, Tunisie, Turquie, Ukraine et États-Unis. Avec 13 sauteurs, les États-Unis est la nation la mieux représentée dans cette compétition, devant la France et l'Italie, avec 12 athlètes chacune, au moment où l'Algérie, pays hôte, n'a engagé que six athlètes.

ESCRIME / INFRASTRUCTURES :

Bernaoui : «Nous avons perdu la salle de Soudania pour une affaire de chantage»

La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a perdu la nouvelle salle dont elle devait bénéficier au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) pour «une affaire de chantage», a révélé hier le président de l'instance, Raouf Salim Bernaoui.

«Pour bénéficier de cette nouvelle salle, qui fut inaugurée par le président du Comité international olympique, Thomas Bach, je devais accepter entre autres de m'engager avec une certaine association. Le fait d'avoir refusé de me plier à ce chantage a fini par nous coûter cette infrastructure», a expliqué le premier responsable de la FAE en conférence de presse au Musée olympique d'Alger.

«Une perte énorme pour l'escrime algérienne», a considéré Bernaoui,

surtout que cette discipline olympique «déploie déjà un manque flagrant» sur le plan des infrastructures et des moyens pédagogiques.

«Le comble de l'ironie pour l'escrime algérienne, c'est qu'au lieu d'acquiescer de nouvelles infrastructures qui l'auraient aidé à progresser, elle a perdu bon nombre parmi celles dont elle disposait déjà. Ce qui est vraiment terrible, et je suis bien placé pour le dire, car si je fais la comparaison rien qu'avec les moyens dont nous disposons du temps où j'étais encore athlète, la différence est énorme», a-t-il estimé.

Bernaoui a regretté également «le manque d'égard» des bailleurs de fonds qui, selon lui, «n'investissent jamais dans l'escrime», considérée pourtant comme une des toutes premières disciplines olympiques.

«La fédération a créé une cellule spécialisée qui se charge uniquement de trouver de nouveaux sponsors et elle est très active. Elle a sollicité toutes les entreprises publiques et privées présentes sur le territoire, de la plus petite jusqu'à la plus grande, qu'est Sonatrach. Mais pratiquement aucune n'a répondu favorablement à notre demande.

Certaines n'ont même pas daigné nous rendre une réponse, même négative, ce qui montre on ne peut mieux leur manque d'égard», a-t-il encore regretté. Cette conférence de presse a été organisée à l'occasion de l'étape d'Alger des Coupes du monde 2018 de sabre masculin et de fleuret féminin qui se dérouleront respectivement du 16 au 18 novembre et du 23 au 25 du même mois à la salle Harcha.

HAND/COUPE ARABE DES CLUBS 2019: La commission de l'UAHB entame sa mission à Oran et Arzew

La commission dépêchée par l'Union arabe de handball (UAHB) pour inspecter les infrastructures sportives et hôtelières à Oran et Arzew en vue de l'organisation dans les deux villes de la prochaine Coupe arabes des clubs vainqueurs de coupe, en mars prochain, a entamé hier sa tournée.

La commission, composée de trois membres, est arrivée lundi soir à Oran où elle a été accueillie à l'aéroport Ahmed-Benbella par les autorités de la ville d'Arzew, qui s'est portée candidate pour l'organisation de l'épreuve arabe par le biais de la formation de l'ES Arzew.

Le secrétaire général de l'Union arabe de handball, Abdellah Al Aliane, qui préside ladite commission, a déclaré à la presse à son arrivée dans la capitale de l'Ouest du pays, en compagnie de Réda Al Manaai, président de la commission des compétitions et Saber Rifai, président du club de Sakiat Ez-

zite de Sfax (Tunisie), vainqueur de la précédente édition, qu'il était «très content de voir l'Algérie renouer avec l'organisation des compétitions arabes en handball». L'ES Arzew, pensionnaire de la division Excellence, avait présenté sa candidature pour accueillir la prochaine édition de la Coupe arabe des vainqueurs de coupe, lors du précédent tournoi, organisé en mars 2018 à Sfax, auquel elle avait participé en tant qu'invité d'honneur.

Le club de la ville pétrochimique était en concurrence avec le représentant de la ville marocaine de Tanger, rappelle-



ton. Selon le directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Badreddine Gharbi, dans une récente déclaration à l'APS, trois salles omnisports sont re-

tenues pour abriter l'épreuve arabe, à savoir, les salles d'Arzew, Akid-Lotfi et Sidi-El Bachir, les deux dernières étant implantées à Oran.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE : L'AG électorale reportée à une date ultérieure

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), initialement prévue le samedi 17 novembre au Complexe sportif de Sveltest à Chérag (Alger), a été reportée à une date ultérieure, a appris lundi l'APS de l'instance fédérale.

«L'AG électorale a été finalement reportée à la demande de la Fédération internationale de boxe (AIBA) qui nous a sommés de respecter les délais exigés par les règlements, à savoir un mois après la validation de la liste des candidats. Nous allons envoyer mardi à l'AIBA la liste des candidats

retenus pour le poste de président ainsi que les statuts intérieurs de la FAB.», a déclaré à l'APS le porte-parole de la FAB, Lyes Latreche.

Quatre candidats sont en lice pour le poste de président : Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdès, membre fédéral et arbitre international, Abdellah Bessalem, ex-président de la FAB, Erouane Nacer, membre fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et Draa Abdeslam, ancien président de la FAB.

Sept candidats étaient en lice pour le

poste de président, mais la commission de candidatures, présidée par Abdelkader Arbach, avait rejeté les dossiers de Sadi Nabil, ex-président de la FAB, Ferhat Fazil, représentant de la Ligue de Naâma et Zitouni Keddour, représentant de la Ligue d'Oran.

Une correspondance émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports avait sommé l'ex-président de la FAB, Abdeslam Draa, à organiser une AG extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'élire un nouveau président.

LUTTE/CHAMPIONNAT DU MONDE (U-23) : Sid Azara (-87 kg) éliminé au premier tour

L'Algérien Sid Azara Bachir (-87 kg) a été éliminé au premier tour de la lutte gréco-romaine des championnats du monde 2018 des moins de 23 ans qui se déroulent du 12 au 18 novembre à Bucarest en Roumanie. L'Algérien a été battu par le Russe, Gazi Khalilov (6-

1), médaillé de bronze de la lutte gréco-romaine. La finale de la catégorie mettra aux prises mardi l'Ukraine Semen Novikov au Cubain, Daniel Gregoriche Hechavarria. Le deuxième lutteur algérien engagé dans ces joutes mondiales, à savoir Laouni Abdennour (-60 kg),

entrera mardi en lice pour la phase de qualifications de la lutte gréco-romaine. La sélection algérienne de lutte associée est présente avec deux lutteurs aux championnats du monde 2018 des moins de 23 ans. Il s'agit de Sid Azara Bachir (GR-87 KG), médaillé d'argent aux

Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne et Laouni Abdennour (GR -60 KG). Le rendez-vous de Bucarest s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leur capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline.

ESCRIME/COUPES DU MONDE 2018 DE SABRE MASCULIN ET DE FLEURET FÉMININ - ÉTAPES D'ALGER: L'organisation a coûté 5 MD (Bernaoui)

Un budget «dérisoire» d'environ 5 millions de dinars a été consacré à l'organisation des Coupes du monde 2018 de sabre masculin et de fleuret féminin, prévue respectivement du 16 au 18 novembre et du 23 au 25 du même mois à la salle Harcha-Hacène d'Alger, a annoncé hier le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui.

«Vu la dimension des deux événements, ce budget d'environ 5 millions de dinars peut être considéré comme vraiment dérisoire», a indiqué le premier responsable de la FAE en conférence de presse au Musée Olympique d'Alger, assurant toutefois que «malgré cet investissement minime, la qualité des services proposés aux délégations étrangères sont exempts de tout reproche, que ce soit en termes de compétition, d'hébergement, de restauration ou de transport».

Bernaoui a appuyé ses dires par le statut très élevé de certains athlètes qui ont confirmé leur participation aux étapes d'Alger, considérant que «c'est la meilleure preuve de leur satisfaction» quant à la qualité des services reçus.

«Ces Coupes de monde se déroulent en huit étapes.

Celles d'Alger n'en sont que les premières et généralement, elles ne drainent pas autant de grands champions, car souvent, ces derniers sont encore en phase de préparation. Or, nous constatons la présence d'au moins 15 médaillés olympiques à ces étapes d'Alger, ce qui est une très bonne chose» s'est réjoui Bernaoui, regrettant toutefois «l'incapacité de l'Algérie à viser haut» sur le plan sportif. «Nous sommes le pays hôte de ces deux grands événements, que nous accueillons depuis maintenant cinq ans. Chez nous, et devant notre public, nous aurions voulu réussir de bons résultats, mais cela reste impossible, vu le manque de moyens que nous déplorons» a-t-il encore regretté.

«Contrairement aux athlètes étrangers, qui disputent plusieurs compétitions internationales par an, les nôtres n'ont participé qu'aux étapes d'Alger, parce que nous ne disposons pas d'assez de moyens pour les engager dans d'autres rendez-vous. A partir de là, il ne faut pas trop se leurrer, car en sport, le principal gage de réussite est la pratique de manière régulière au plus haut niveau» a-t-il assuré.

Bernaoui a affirmé toutefois que les représentants algériens feront le maxi-

mum pour essayer de représenter dignement les couleurs nationales pendant ces deux grands événements internationaux, devant drainer la participation de plusieurs dizaines d'athlètes connus et reconnus. «Environ 160 athlètes, représentant 31 pays, ont confirmé leur participation à la Coupe du monde de sabre masculin. Pour ce qui est de la Coupe du monde de fleuret féminin, les engagements sont toujours en cours et resteront ouverts jusqu'à la semaine prochaine» a détaillé le président de la FAE.

Les pays engagés dans cette Coupe du monde de sabre masculin sont : Algérie (pays hôte), Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Chili, Congo RDC, Colombie., Egypte, Géorgie, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Hongrie, Iran, Îles Vierges, Italie, Japon, Kazakhstan, Corée du Sud, Maroc, Mali, Pologne, Roumanie, Russie, Sénégal, Tunisie, Turquie, Ukraine et Etats-Unis.

Avec 13 sabreurs, les Etats-Unis est la nation la mieux représentée dans cette compétition, devant la France et l'Italie, avec 12 athlètes chacune, au moment où l'Algérie, pays hôte, n'a engagé que six athlètes.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (4E JOURNÉE) : Défaite de l'Algérie face au Bahreïn (68-99)

La sélection algérienne de basket-ball s'est lourdement inclinée face à son homologue bahreïnienne sur le score de 99 à 68 (mi-temps : 37-37), en match comptant pour la 4e journée du Championnat arabe des nations (messieurs), disputé lundi au Caire (Egypte).

Au coude à coude durant toute la rencontre, 22-20 au premier quart, 37-37 à la mi-temps et 57-55 au 3e quart-temps, les Algériens se sont effondrés durant le dernier quart, concédant une lourde défaite de 31 points d'écart (68-99) face au Bahreïn, leur probable adversaire en demi-finales du tournoi.

A l'issue de sa dernière rencontre du premier tour, l'Algérie occupe provisoirement la tête du classement à égalité avec l'Egypte (6 points). C'est la deuxième défaite du «Cinq» algérien dans le tournoi après celle concédée face à l'Egypte (62-69) en ouverture, contre deux victoires devant les Emirats arabes unis (84-69) et l'Arabie saoudite sur le score de 90 à 85. Le deuxième match de la journée oppose l'Egypte à l'Arabie saoudite, alors que les Emirats arabes unis sont exempts. Le dernier match du premier tour oppose mardi le Bahreïn aux Emirats arabes unis, alors que les demi-finales sont prévues jeudi et la finale vendredi.

**Basket-ball / Championnat arabe des nations (5e Journée) :
Le point**

Le point du Championnat arabe des nations de basket-ball (messieurs) qui se déroule au Caire (Egypte), après la défaite de l'Algérie face à Bahreïn (68-99), lundi pour le compte de la 5e journée de compétition :

5e journée :

Algérie - Bahreïn 68-99
Arabie saoudite - Egypte En cours

Déjà joué :

Algérie - Egypte 62-69
Algérie - Emirats arabes unis 84-69
Bahreïn - Arabie saoudite 75-68
Algérie - Arabie saoudite 90-85
Egypte - Emirats arabes unis 82-69
Emirats arabes unis - Arabie saoudite 65-79
Egypte - Bahreïn 74-64

Classement :

	Pts	J
1. Egypte	6	3
--. Algérie	6	4
3. Bahreïn	5	3
4. Arabie saoudite	4	3
5. EAU	3	3

Reste à jouer / Mardi 13 novembre (6e journée) :

Bahreïn - Emirats arabes unis (16h00)

Mercredi 14 novembre : repos

Judi 15 novembre : demi-finales

Vendredi 16 novembre : finale.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (14^E JOURNÉE) : L'USMA tient en échec le MCO (0-0) et creuse l'écart

L'USM Alger a conforté sa position en tête du classement de Ligue 1 de football, en tenant en échec le MC Oran chez lui (0-0) ce lundi au stade Ahmed-Zabana, comptant pour la suite de la 14^e journée du championnat.

Avec ce résultat, l'USMA enchaîne un 10^e match sans défaite, alors que son dernier revers remonte au 1^{er} septembre dernier sur le terrain de la JS Saoura (3-0). Le club algérois, qui compte provisoirement 7 points d'avance sur son dauphin la JS Kabylie, compte un match en retard à disputer à domicile face à l'ES Sétif le 29 novembre. De son côté, le MC Oran monte à la 6^e place au classement général (18 points). En ouverture de cette 14^e journée, disputée le week-end dernier, la JS Saoura s'est emparée provisoirement de la 3^e place au classement grâce à sa victoire en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), alors que le CR Belouizdad a quitté la lanterne rouge en disposant largement à domicile du MO Béjaïa (4-1).

Le CS Constantine, sans l'entraîneur Abdelkader Amrani démissionnaire, continue de manger son pain noir en se faisant accrocher à domicile face au DRB Tadjenant en un match épique (3-3).

Cette journée sera clôturée mardi avec deux rencontres opposant des équipes aux objectifs diamétralement opposés : la JS Kabylie, battue vendredi dernier pour la première fois de la saison tentera de se racheter à domicile face au NA Hussein-Dey (17h45), alors que le MC Alger visera la troisième place en accueillant l'USM Bel-Abbès (18h00).

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ DISCIPLINE : L'audience du président de la JS Kabylie reportée au 19 novembre (LFP)

L'audience du président de la JS Kabylie Chérif Mellal devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), initialement prévue pour ce lundi est reportée au 19 novembre prochain à 11h00, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel.

Selon la même source, la Commission de discipline a enregistré la demande de report de l'audience du premier responsable de la JSK.

Ladite demande a été déposée lundi par la direction de la JSK au niveau de la LFP, précise la même source.

Le président de la JSK était convoqué pour la séance de la commission de discipline de la LFP de ce lundi 12 novembre, afin de s'expliquer sur ses déclarations aux médias.

Mellal avait violemment contesté le report du match de son équipe contre l'USM Alger (défaite : 1-0), critiquant le président de la LFP Abdelkrim Medouar et sa gestion dans les différents organes de presse.

Par ailleurs, la commission de discipline a sanctionné le gardien de l'USM Alger Zemmamouche Mohamed Lamine d'un match de suspension pour « contestation de décision », purgé ce lundi en déplacement face au MC Oran (0-0) en mise à jour de la 14^e journée. Le portier algérois s'est vu également infliger 30.000 DA d'amende. Quatre autres joueurs ont été copé de la même sanction, il s'agit de Dahar Merouane (MO Béjaïa), Zeghba Moustapha (ES Sétif), Rebiai Miloud (ES Sétif), et Zerara Toufik (CA Bordj Bou Arreridj).

APS

QUALIFICATIONS CAN-2019 (5^E JOURNÉE/GR. D) : Belmadi : «Le match contre le Togo sera difficile»

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Djamel Belmadi, a indiqué hier que la rencontre contre le Togo du 18 novembre au stade communal de Lomé s'annonce difficile face à un adversaire qui s'est totalement relancé dans la course à la qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football.

«Le match s'annonce difficile contre un adversaire qui s'est relancé après son succès contre la Gambie. L'équipe du Togo était mal barrée dans les éliminatoires et elle revient de loin avec des buts dans les arrêts de jeu.

«Ca veut dire que c'est une équipe qui joue jusqu'au bout. J'imagine que le Togo va nous mettre au défi physique comme toutes les équipes que l'on a affrontées en déplacement», a déclaré Belmadi en conférence de presse à Sidi-Moussa (Alger).

Le coach des Verts appréhende beaucoup le fait de disputer cette rencontre sur une pelouse synthétique et en mauvais état.

«C'est la première fois de ma carrière d'entraîneur et même de joueur que je vais jouer sur un terrain en tartan.

Cela me paraît assez anormal qu'on joue un match international sur cette surface de jeu», a-t-il pesté.

D'autre part, le meneur de jeu des Verts Yacine Brahimi est incertain pour la rencontre de dimanche à cause d'une blessure contractée lors du dernier match de son club Porto en championnat.

«Brahimi est blessé et risque de ne pas jouer mais nous avons des solutions dans le cas où le joueur serait officiellement forfait, à l'instar de Benzia et Ounas», a-t-il dit.

Quant au défenseur de l'ES Sétif Abdelkader Bedrane, il a été appelé à la rescousse en raison de l'état de forme de Rafik Halliche.

La sélection algérienne a entamé lundi un stage au Centre technique de Sidi-



Moussa en prévision de la rencontre contre les Eperviers du Togo.

Les coéquipiers de Ryad Mahrez ont effectué une première séance et une seconde se déroule actuellement.

Les Verts poursuivront leur regroupement jusqu'à vendredi, jour de leur déplacement à Lomé pour croiser le fer avec le Togo.

Sur place, les Algériens ef-

fectueront deux séances d'entraînement dont une veille du match au stade communal doté d'une pelouse synthétique. L'Algérie et le Bénin occupent la tête du groupe D avec 7 points devant le Togo et ses cinq points. La Gambie ferme la marche avec deux points. Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifient pour la Coupe d'Afrique des nations 2019.

LIGUE 1/MC ORAN :

13 points pris de 24 possibles à domicile, Belatoui promet des «réglages»

Le MC Oran continue de vendanger des points à domicile après son nul vierge face à l'USM Alger, lundi en match comptant pour la 14^e journée de la Ligue 1 de football, alors que son entraîneur Omar Belatoui a promis des «réglages» en vue de la phase retour.

En huit matchs joués au stade Ahmed-Zabana au cours de la première partie de la saison, les «Hamraoua» n'ont obtenu que 13 points de 24 possibles, une moisson qui ne lui permet pas d'aspérer à réaliser son objectif annoncé avant le début de cet exercice, à savoir terminer sur le podium.

«L'objectif tracé lors de l'intersaison ne me concerne pas car, face à l'USMA, j'ai dirigé mon quatrième match seulement sur le banc du MCO.

Toutefois, j'ai à présent une idée précise sur les carences de l'équipe, et je compte profiter de la trêve hivernale pour apporter les réglages nécessaires», a déclaré Belatoui lors de la conférence

de presse d'après-match contre l'USMA, qui n'est autre que le leader du championnat.

C'est le secteur offensif qui inquiète le plus l'ancien défenseur international du MCO qui n'est d'ailleurs pas à son premier passage à la tête de la barre technique du club phare de la capitale de l'Ouest.

«Comme l'ouverture du mercato hivernal sera pour bientôt, nous allons en profiter pour essayer de renforcer l'effectif par des joueurs capables d'apporter le plus escompté.

Je pense notamment au secteur offensif qui demeure notre maillon faible, et cela a été vérifié encore une fois contre l'USMA en manquant terriblement d'efficacité», a encore dit Belatoui, estimant au passage que le point obtenu face aux Algérois est «bon à prendre» vu que l'adversaire est en train de dominer de la tête et des épaules le championnat. Après 14 matchs joués, soit

avant une seule journée de la fin de la phase aller, les gars d'Al Hamri pointent provisoirement à la 5^e place au classement en compagnie du MC Alger avec 18 points chacun, mais les Algérois comptent deux matchs en moins.

L'entraîneur Belatoui a ajouté, en outre, qu'il tablait sur une victoire lors de la prochaine et dernière journée de la phase aller, même si les siens auront pour l'occasion à faire un déplacement périlleux à Alger pour affronter le NA Hussein Dey, le 21 novembre.

«On se rendra à Alger en conquérants. On veut revenir de là-bas par une victoire. Je sais que la mission ne sera pas facile, mais elle n'est non plus pas impossible.

On veut tout simplement terminer la première manche du championnat en beauté», a conclu le successeur du Marocain Badou Zaki, parti après seulement quatre journées de championnat.

Des comités de normalisation désignés pour la République dominicaine et Madagascar (FIFA)

Le Bureau du Conseil de la FIFA a décidé lundi de désigner des comités de normalisation pour les Fédérations de football de la République dominicaine (FEDOFUTBOL) et Madagascar (FMF), a indiqué l'instance internationale.

La décision concernant la République dominicaine fait suite à l'envoi d'une mission conjointe FIFA/CONCACAF à Saint-Domingue après la récente décision de la Commission d'Ethique de la Fédération internationale de football (FIFA) de suspendre Osiris Guzman, président de la FEDOFUTBOL depuis 1998, de toute activité liée au football pour dix ans.

Le comité de normalisation, présidé par Manuel José

Luna Sued, aura pour tâches de gérer les affaires courantes de la FEDOFUTBOL, réviser et approuver les statuts de la FEDOFUTBOL - et adapter le cas échéant la réglementation pertinente - afin d'en garantir la conformité avec les statuts et exigences de la FIFA, réviser les statuts des membres de la FEDOFUTBOL, garantir leur conformité avec les statuts de la FEDOFUTBOL ainsi qu'avec les statuts et exigences de la FIFA, et assurer leur adoption par le nombre requis de membres, précise la FIFA.

Il aura également pour mission d'organiser des élections pour tous les membres de la FEDOFUTBOL ainsi que l'élection d'un nouveau comité exécutif de la FEDO-

FUTBOL. Le comité de normalisation oeuvrera en qualité de commission électorale et aucun de ses membres ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections. Le mandat du comité expirera au plus tard le 31 juillet 2019, souligne la FIFA.

A Madagascar, la décision de nommer un comité de normalisation est liée à la procédure électorale de la FMF, «qui n'a pas été effectuée conformément aux exigences réglementaires applicables aux membres de la FIFA», selon la même source.

Le mandat du comité de normalisation inclut les tâches suivantes : gérer les affaires courantes de la FMF, identifier les délégués légitimes à l'assemblée générale

de la FMF et organiser les élections de la FMF. Le comité de normalisation se composera d'un nombre opportun de membres, désignés par une mission conjointe de la FIFA et de la Confédération africaine de football (CAF) qui se rendra à Madagascar dès que possible. Tous les membres du comité de normalisation seront tenus de se soumettre à un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de Contrôle de la FIFA. Le comité de normalisation oeuvrera en qualité de commission électorale et aucun de ses membres ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections.

Le mandat du comité expirera au plus tard le 12 mai 2019.

Guendouzi appelé en renfort

Auteur d'excellents débuts avec Arsenal, Mattéo Guendouzi (19 ans) a été appelé en équipe de France Espoirs. Le milieu des Gunners viendra compenser le forfait d'Olivier Ntcham. A noter que le sélectionneur Sylvain Ripoll, également confronté aux blessures d'Abdou Diallo et Jérémy Gélín, avait déjà convoqué le milieu strasbourgeois Ibrahima Sissoko pour les matchs amicaux contre la Croatie et l'Espagne les 15 et 19 novembre.



La Juventus voudrait attirer Raphaël Varane

En grande difficulté au Real Madrid en ce début de saison, Raphaël Varane n'en reste pas moins un favori au Ballon d'Or. De quoi attiser les convoitises des plus grands clubs d'Europe. Après avoir gagné la Ligue des Champions avec le Real Madrid et la Coupe du Monde avec l'Équipe de France, le défenseur central est toujours en course pour le titre de meilleur joueur du monde.

Malgré ses performances moyennes depuis le début de la saison, le Français continue d'intéresser les plus grosses équipes. Dernièrement, c'est la Juventus de Turin qui voudrait s'offrir les services de Varane.

D'après les informations de Calciomercato.it, Massimiliano Allegri aurait à cœur de renforcer et de rajeunir sa défense. Il voudrait anticiper le départ à la retraite de Giorgio Chiellini et le profil de l'international français serait idéal pour l'entraîneur italien. La Juve le suit de très près et pourrait bien faire une première offre dans les prochains mois. Pas sûr néanmoins que le Real Madrid ne soit disposé à lâcher facilement son défenseur central étant donné que Sergio Ramos semble être sur la pente descendante.

BENATIA VEUT QUITTER LA JUVENTUS

Alors qu'il dispute sa troisième saison sous le maillot de la Juventus, Mehdi Benatia souffre d'un manque important de temps de jeu depuis l'entame de l'exercice 2018-2019.

Le retour de Leonardo Bonucci lors du mercato estival prive l'international Marocain d'une place de titulaire en défense centrale. Ce dernier serait d'ailleurs prêt à quitter le club Turinois dès cet hiver. Lors des douze premières journées de Serie A, Benatia a obtenu la confiance de Massimiliano Allegri à seulement cinq reprises. En Ligue des Champions, le constat est encore plus sombre, puisque l'ancien défenseur de 31 ans n'a pris part qu'à un seul match, face aux Young Boys de Berne (3-0). D'après le Corriere dello Sport, le principal intéressé aurait perdu patience, et envisagerait de s'engager dans un nouveau club le plus tôt possible. Selon la même source, l'AC Milan pourrait profiter de la situation pour enrôler Mehdi Benatia, mais les relations entre les dirigeants bianconeri et rossoneri sont loin d'être au beau fixe, freinant ainsi quelque peu les ambitions Milanaises dans ce dossier. Sous contrat jusqu'en 2020 à Turin, le Marocain dispose d'une valeur marchande estimée à 23 millions d'euros. Un prix accessible pour certaines équipes Françaises du sud de la France par exemple...



Puel est fier de ses joueurs

Claude Puel mise sur l'état d'esprit de ses joueurs pour relever la tête, après les obsèques de leur président, en Thaïlande. "Ce n'est pas facile de se préparer pour ce match. L'émotion, le manque de consistance dans les sessions d'entraînement... Mais nous allons compenser avec notre état d'esprit et notre attitude, ainsi qu'avec le soutien des fans", a-t-il notamment confié en conférence de presse. Et d'ajouter : "Nous allons gérer ce moment pas à pas, mais je crois en la concentration et en l'âme de mes joueurs. Ils ont beaucoup appris sur eux-mêmes dans tout cela et je suis fier d'eux."

Alexis Sanchez proposé au Real ?

En difficulté à Manchester United, Alexis Sanchez se verrait bien partir cet hiver. Et alors que la presse anglaise évoquait la volonté du Chilien de rejoindre le PSG, un départ du côté du Real Madrid ne serait pas non plus à exclure.

Il n'y a pas que Paul Pogba qui entretient des relations délicates avec José Mourinho. En effet, Alexis Sanchez traverse également une période très délicate à Manchester United. Utilisé avec parcimonie par le Special One, le Chilien n'a inscrit qu'un but depuis le début de saison et trainerait son spleen au sein du vestiaire des Red Devils. C'est la raison pour laquelle le Times assurait ces derniers jours que l'ancien joueur d' Arsenal avait pour ambition de rejoindre le PSG cet hiver. Mais c'est autre grand club européen qui recherche un attaquant.



De Bruyne inapte jusqu'au mois de décembre

Kevin De Bruyne, l'excellent milieu de terrain de Manchester City, ne devrait pas retrouver les terrains avant un mois environ. À l'arrêt depuis le 1er novembre dernier et un match de League Cup joué avec son équipe de Manchester City, Kevin De Bruyne devrait attendre encore quelques semaines avant de pouvoir retaper du cuir. C'est ce que laissent croire les dernières informations émanant d'Outre-Manche.

Touché au genou, l'international belge continue de se soigner et la date qui a été fixée pour son retour à la compétition c'est le 8 décembre, le jour du choc entre Manchester City et Chelsea. Un match toujours particulier pour l'intéressé vu son passé d'ancien Blue.



ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Medelci évoque avec l'ambassadeur d'Espagne la promotion des relations bilatérales

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a reçu, hier à Alger, le nouvel ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Sotelo, avec lequel il a évoqué les moyens de promotion des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du Conseil. Les deux parties ont passé en revue, lors de cette audience, l'état des «bonnes» relations bilatérales entre l'Algérie et l'Espagne, ainsi que les voies et moyens de leur renforcement, notamment entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle d'Espagne.

AFRIQUE L'Algérie prend part à la session extraordinaire de la Conférence de l'UA à Addis-Abeba

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la session extraordinaire de la Conférence de l'Union Africaine (UA), ainsi qu'à la session extraordinaire du Conseil exécutif, prévus du 14 au 18 novembre, à Addis-Abeba, a indiqué, hier un communiqué de l'APN. L'Algérie sera représentée par le député Djamel Bouras en sa qualité de vice-président du Parlement panafricain, a précisé le communiqué.

ALGÉRIE-RUSSIE:

Le haut niveau des relations bilatérales salué

Le président de la commission de défense et de sécurité au Conseil de la fédération de l'assemblée fédérale de Russie, Viktor Bondarev a salué, hier à Alger, le «haut» niveau des relations bilatérales sur plusieurs plans.



Dans une déclaration à la presse au terme de l'audience que lui a accordée le président du conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, le parlementaire russe a salué le «haut» niveau des relations qui lient l'Algérie à la Russie.

«Nous souhaiterions que nos relations avec nos amis à travers le monde soient au même niveau que celles qui nous lient à l'Algérie», a déclaré le responsable russe qui a exprimé la disposition de son pays à promouvoir ces relations au service des intérêts communs des deux peuples et des deux pays.

M. Bondarev a indiqué avoir débattu avec M. Bensalah de l'aspect relatif aux relations parlementaires et évoqué l'accord de coopération

signé en 2014 entre la chambre haute du parlement et le Conseil de la fédération de l'assemblée fédérale de Russie.

De son côté, M. Bensalah a rappelé la qualité des relations bilatérales établies entre l'Algérie et la Russie, qualifiant ces dernières de relations historiques «pérennes et régulières».

Les deux parties ont évoqué la promotion du niveau de coopération algéro-russe, a indiqué M. Bensalah qui a affirmé la volonté politique des dirigeants des deux pays d'élargir et de diversifier cette coopération à d'autres domaines. Par ailleurs, les deux parties ont échangé les vues sur les questions d'intérêt com-

mun notamment la situation en Libye, en Syrie et dans la région du Sahel outre le phénomène du terrorisme.

M. Bensalah a rappelé que «l'Algérie, qui a lutté seule contre le terrorisme et qui est parvenue à le vaincre à la faveur de la politique de la concorde civile et de la réconciliation nationale, initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, n'a cessé de mettre en garde l'opinion publique contre le caractère transcontinental du phénomène du terrorisme, ajoutant que l'Algérie est devenue, aujourd'hui, grâce à la politique judicieuse du président Bouteflika une oasis de stabilité exportatrice de paix».

MÉTRO D'ALGER: Inauguration de deux nouvelles stations



Deux nouvelles stations du métro d'Alger, «Ali Boumendjel» (Alger-Centre) et «Gué de Constantine» (Kouba), ont été inaugurées hier par le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane.

Munie de quatre (4) accès, la station «Ali Boumendjel» relie la station «Grande-Poste» à celle de la «Place des Martyrs».

Quant à la station «Gué de Constantine», munie de deux (2) accès, elle relie la station «Les Ateliers» à celle de «Ain Naadja». Par ailleurs, le ministre a annoncé que les locaux commerciaux situés au sein du métro d'Alger seraient mis aux enchères à partir de la semaine prochaine afin d'offrir plus de services aux usagers de ce moyen de transport.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉES

3 narcotrafiquants arrêtés à Bechar en possession de plus de 22 kg de kif traité

Trois narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 22,2 kilogrammes de kif traité ont été arrêtés hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bechar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sureté nationale, le 13 novembre 2018 à Bechar (3ème Région militaire), trois (3) narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 22,2 kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements combinés de l'ANP ont saisi, à Ouargla (4e RM), et Sétif (5e RM), trois (3) fusils de chasse et 662

cartouches», précise le communiqué. Dans le même cadre, des détachements de l'ANP «ont intercepté à Tamansrasset et In Salah (6e RM), deux (2) contrebandiers et saisi quarante (40) tonnes de denrées alimentaires, des outils d'orpaillage et une plaque photovoltaïque, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi vingt-huit (28) quintaux de tabac, 921.600 unités d'articles pyrotechniques et 266 comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Biskra et El-Oued (4e RM)», ajoute le même source. Par ailleurs, des Garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 81 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Chlef et Aïn Témouchent (2e RM)», note le communiqué.

VACCINATION:

Meilleur moyen pour prévenir la rougeole

Le Directeur de la Prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Docteur Djamel Fourar a mis en avant, hier à Alger, l'importance de faire vacciner les enfants contre la rougeole, car étant le meilleur moyen de prévenir cette maladie". En marge de la célébration de la journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, le responsable a invité les familles algériennes à "ne pas attendre l'apparition de nouveaux cas pour faire

vacciner leurs enfants, les exhortant ainsi à respecter le calendrier de vaccination".

A ce titre, le responsable a affirmé qu'"il n'existe jusque-là aucun traitement contre la rougeole à l'exception de la vaccination, qu'il a qualifiée de "prévention unique contre cette épidémie contagieuse et létale". M. Fourar a fait état de 23.000 cas d'atteinte à la rougeole depuis sa réapparition en 2018, et 16 décès, indiquant que la tutelle avait envoyé des équipes de médecins dans les wilayas où est apparue cette

épidémie notamment à Mostaganem et Batna. "Les enfants non vaccinés sont sujets à cette maladie", a-t-il ajouté mettant en garde contre l'éventuelle apparition de nouveaux cas dans les prochains jours dans plusieurs régions du pays. A cette occasion, M. Fourar a annoncé l'évaluation, vers la fin 2018 ou début 2019, du programme de vaccinations incluses dans le calendrier national de vaccination des enfants pour évaluer la situation et déterminer les catégories qui refusent de faire vacciner leurs enfants.

BATNA :

Un homme meurt écrasé par l'ascenseur dans une pharmacie

Un homme est décédé hier matin dans un accident d'ascenseur survenu dans une pharmacie, située sur l'avenue de l'indépendance à Batna, a-t-on appris du chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant, Hassan-Yahia

Cherif. Selon le lieutenant Cherif, l'homme âgé de 56 ans était en train d'effectuer des travaux de peinture au rez-de-chaussée de la pharmacie lorsque la cabine de l'ascenseur lui est tombée dessus. La même source a également fait savoir que

trois personnes (deux hommes et une femme) se trouvaient à l'intérieur de la cabine de l'ascenseur au moment du drame, soulignant que ces trois personnes sont sorties indemnes de cet accident. Le corps de la victime a été transporté par les élé-

ments de protection civile à la morgue du Centre hospitalier universitaire, CHU-Batna. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident, a-t-on souligné de même source.

ORAN :

Arrestation de quatre «organiseurs» de voyages de harragas

Des éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Bousfer (Oran) ont arrêté dans la nuit de lundi à mardi quatre «organiseurs» de voyage de harragas, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Lors d'une patrouille des éléments de cette brigade au niveau de la plage de Bomo, ces individus ont été surpris au moment où elles préparaient une opération d'émigration clandestine par voie maritime. Sur place, les gendarmes ont saisi un zodiac et huit bidons d'essence de 20 litres chacun, a-t-on précisé de même source.